

(1)

( N° 252 )

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 30 AVRIL 1914.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1913 DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT  
ET DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

## RAPPORT ANNUEL

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres législatives, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1913 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport, comme le précédent, contient dans sa première partie quelques renseignements destinés à faire ressortir clairement le fonctionnement de notre système d'amortissement.

Quant à la seconde partie, celle qui a trait à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, elle est exposée dans la forme habituelle; elle est suivie des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition précitée.

## CAISSE D'AMORTISSEMENT.

*Fonds d'amortissement.*

La nature des fonds à affecter à l'amortissement de la dette nationale est déterminée par l'article 4, § 1<sup>er</sup>, de la loi du 15 novembre 1847 : ces fonds sont constitués au moyen de dotations annuelles que viennent accroître les intérêts des capitaux amortis.

Ils sont mis semestriellement à la disposition de la Caisse par imputation sur les crédits inscrits chaque année au Budget de la Dette publique.

\* \* \*

La dotation annuelle à consacrer à l'amortissement des dettes à 3 %, primitivement fixée à 0.20 % du capital émis, a été portée à 0.30 % à partir de l'exercice 1904 (1).

Les fonds mis à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1913 s'élèvent à fr. 15,943,379 26 ; cette somme se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

NATURE DE LA DETTE.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	DOTATIONS.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dettes à 5 %, 1 <sup>re</sup> série . . . . .	1,623,955 02	689,097	2,313,052 02
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	8,616,858 54	3,885,279	12,502,157 54
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	771,961 20	356,248 50	1,128,209 70
	11,012,754 76	4,930,624 50	15,943,379 26

## DOTATIONS.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse à l'expiration du semestre auquel elles se rapportent. Pour les capitaux nou-

(1) La dette à 2 1/2 % n'a pas de dotation qui lui soit propre ; mais le Gouvernement a la faculté d'affecter à son extinction les fonds d'amortissement des autres dettes demeurés sans emploi.

vement émis, la dotation ne commence à courir que du premier jour du semestre qui suit celui pendant lequel ils ont été négociés.

Il s'ensuit que le montant de la dotation à ordonnancer au profit de la Caisse d'amortissement à la fin d'un semestre correspond au capital qui était émis au début de ce semestre.

Ainsi, la dotation de la dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série, pour les semestres échus les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet 1913, a été calculée sur le capital qui avait été emprunté jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1912 et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1913; celle de la dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série, ordonnancée les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre 1913, correspond au capital nominal qui se trouvait émis au 1<sup>er</sup> novembre 1912 et au 1<sup>er</sup> mai 1913; enfin, celle de l'emprunt à 3 %, 3<sup>e</sup> série, liquidée les 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> août 1913, se rapporte au capital émis au 1<sup>er</sup> août 1912 et au 1<sup>er</sup> février 1913.

Au surplus, voici, pour les dettes à 3 %, quelle était la situation des capitaux émis à l'époque où les dotations échues et liquidées en 1913 ont pris cours.

*Dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> janvier 1912 . . . . .	fr.	540,687,175	»
— du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 1912 . . . . .		684,800	»
<hr/>			
— au 1 <sup>er</sup> juillet 1912 . . . . .	fr.	541,311,675	»
— du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1912 . . . . .		»	»
<hr/>			
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1913 . . . . .	fr.	541,311,675	»
<hr/>			

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 <sup>er</sup> janvier 1913 : 0.15 % sur . . . . .	fr.	541,311,675	=	811,967	51
Le 1 <sup>er</sup> juillet 1913 : 0.15 % sur . . . . .		541,311,675	=	811,967	51
<hr/>					
ENSEMBLE . . . . .	fr.	1,623,935	02		
<hr/>					

*Dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> mai 1912 . . . . .	fr.	2,871,317,182	22
— du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 1912 . . . . .		969,000	»
<hr/>			
— au 1 <sup>er</sup> novembre 1912 . . . . .	fr.	2,872,286,182	22
— du 1 <sup>er</sup> novembre 1912 au 30 avril 1913 . . . . .		»	»
<hr/>			
— au 1 <sup>er</sup> mai 1913 . . . . .	fr.	2,872,286,182	22
<hr/>			

**Montant de la dotation semestrielle échue :**

Le 1 <sup>er</sup> mai 1913 : 0.15 % sur . . . fr.	2,872,286,182 22 =	4,308,429 27
Le 1 <sup>er</sup> novembre 1913 : 0.15 % sur . . .	2,872,286,182 22 =	4,308,429 27
<b>ENSEMBLE. . . fr.</b>		<b>8,616,858 54</b>

*Dette à 3 %, 3<sup>e</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> février 1912 . . . . . fr.	257,320,400 »
— du 1 <sup>er</sup> février au 31 juillet 1912 . . . . .	»
— au 1 <sup>er</sup> août 1912 . . . . . fr.	257,320,400 »
— du 1 <sup>er</sup> août 1912 au 31 janvier 1913 . . . . .	»
— au 1 <sup>er</sup> février 1913 . . . . . fr.	257,320,400 »

**Montant de la dotation semestrielle échue :**

Le 1 <sup>er</sup> février 1913 : 0.15 % sur . . . fr.	257,320,400 =	388,980 60
Le 1 <sup>er</sup> août 1913 : 0.15 % sur . . . . .	257,320,400 =	388,980 60
<b>ENSEMBLE. . . fr.</b>		<b>771,961 20</b>

**INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.**

La situation ci-après établit comment ont été calculés les intérêts sur capitaux amortis, rattachés aux fonds d'amortissement pendant l'année écoulée.

*Dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> juillet 1912. . . . . fr.	20,842,000 »
— du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1912 . . . . .	1,390,000 »
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1913 . . . . . fr.	22,232,000 »
— du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 1913. . . . .	1,475,800 »
— au 1 <sup>er</sup> juillet 1913. . . . . fr.	23,707,800 »

## Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 <sup>er</sup> janvier 1913 : 1 1/2 % sur . . . fr.	22,232,000 =	333,480 »
Le 1 <sup>er</sup> juillet 1913 : 1 1/2 % sur . . . . .	23,707,800 =	353,617 »
ENSEMBLE. . . . fr.		689,097 »

*Dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> novembre 1912 . . . . . fr.	117,855,900 »
— du 1 <sup>er</sup> novembre 1912 au 30 avril 1913 . . .	7,673,300 »
— au 1 <sup>er</sup> mai 1913 . . . . . fr.	125,529,400 »
— du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 1913 . . . . .	7,959,800 »
— au 1 <sup>er</sup> novembre 1913 . . . . . fr.	133,489,200 »

## Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 <sup>er</sup> mai 1913 : 1 1/2 % sur . . . . fr.	125,529,400 =	1,882,941 »
Le 1 <sup>er</sup> novembre 1913 : 1 1/2 % sur . . . .	133,489,200 =	2,002,338 »
ENSEMBLE. . . . fr.		3,885,279 »

*Dette à 3 %, 3<sup>e</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> août 1912 . . . . . fr.	10,832,200 »
— du 1 <sup>er</sup> août 1912 au 31 janvier 1913 . . .	679,200 »
— au 1 <sup>er</sup> février 1913 . . . . . fr.	11,511,400 »
— du 1 <sup>er</sup> février au 31 juillet 1913 . . . . .	727,100 »
— au 1 <sup>er</sup> août 1913 . . . . . fr.	12,238,500 »

## Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 <sup>er</sup> février 1913 : 1 1/2 % sur . . . . fr.	11,511,400 =	172,671 »
Le 1 <sup>er</sup> août 1913 : 1 1/2 % sur . . . . .	12,238,500 =	183,577 50
ENSEMBLE. . . . fr.		356,248 50

Le tableau ci-après donne le relevé, par dette et par échéance, des sommes mises à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1913 :

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATIONS SEMESTRIELLES ET INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.		MONTANT.
	3 %, 1 <sup>re</sup> série.		
1 <sup>er</sup> janvier 1913 . . . . .	Dotation . . . . .	811,967 51	2,315,052 02
	Intérêts . . . . .	335,480 »	
1 <sup>er</sup> juillet 1913 . . . . .	Dotation . . . . .	811,967 51	
	Intérêts . . . . .	555,617 »	
	5 %, 2 <sup>e</sup> série.		
1 <sup>er</sup> mai 1913 . . . . .	Dotation . . . . .	4,308,429 27	12,502,137 54
	Intérêts . . . . .	1,882,941 »	
1 <sup>er</sup> novembre 1913 . . . . .	Dotation . . . . .	4,308,429 27	
	Intérêts . . . . .	2,002,338 »	
	5 %, 5 <sup>e</sup> série.		
1 <sup>er</sup> février 1913 . . . . .	Dotation . . . . .	385,980 60	1,128,209 70
	Intérêts . . . . .	172,671 »	
1 <sup>er</sup> août 1913 . . . . .	Dotation . . . . .	385,980 60	
	Intérêts . . . . .	183,577 50	
			15,943,379 26

#### *Emploi des fonds.*

Les fonds confiés à la Caisse d'amortissement doivent, en vertu des contrats d'emprunts, servir à des rachats de titres à la bourse, au cours du jour, pour autant que ce cours ne dépasse pas le pair; les sommes qui n'ont pu recevoir cette destination pendant la durée d'un semestre sont attribuées au Trésor et portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

En 1913, la Caisse a eu à sa disposition les ressources suivantes :

1 <sup>o</sup> Fonds d'amortissement restant à employer au 31 décembre 1912 . . . . .	fr. 4,532,256 55
2 <sup>o</sup> Fonds afférents à l'année 1913 . . . . .	15,943,379 26

ENSEMBLE . . . . . fr. 20,475,635 81

REPORT. . . . fr. 20,475,655 84

Pendant l'année écoulée, elle a affecté une  
somme de . . . . . fr. 15,740,837 82

à l'amortissement des capitaux détaillés  
ci-après :

En 3 %, 1 <sup>re</sup> série . . . .	fr. 2,972,200 »
— 2 <sup>e</sup> série . . . .	16,103,500 »
— 3 <sup>e</sup> série . . . .	1,105,800 »
TOTAL. . . .	<u>fr. 20,181,500 »</u>

Elle a reversé semestriellement au Trésor  
les seuls excédents insuffisants pour acquérir  
une coupure de 100 francs; ces excédents se  
répartissent comme il suit entre les différents  
fonds qui alimentent la Caisse :

Fonds du 3 %, 1 <sup>re</sup> série . . . .	fr. 17 89
— 2 <sup>e</sup> série . . . .	30 01
— 3 <sup>e</sup> série . . . .	97 81

ENSEMBLE. . . . fr. 145 71

15,740,983 53

Au 31 décembre 1913, il restait donc disponible une somme  
de . . . . . fr. 4,754,652 28  
reportée à l'exercice 1914. Il peut être fait emploi de cette somme jusqu'au  
30 avril 1914.

\* \* \*

La somme de fr. 145 71, reversée au Trésor et rattachée au Budget  
extraordinaire de 1913, se décompose comme il suit :

3 %, 1<sup>re</sup> série.

a) Somme afférente au semestre échu le  
1<sup>er</sup> juillet 1912 . . . . . fr. 11 31

b) Somme afférente au semestre échu le  
1<sup>er</sup> janvier 1913 . . . . . 6 58

17 89

3 %, 2<sup>e</sup> série.

a) Somme afférente au semestre échu le  
1<sup>er</sup> novembre 1912 . . . . . fr. 13 88

b) Somme afférente au semestre échu le  
1<sup>er</sup> mai 1913 . . . . . 16 13

30 01

A REPORTER. . . . fr.

47 90

REPORT. . . . fr. 47 90

3 %, 3<sup>e</sup> série.

a) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> août 1912 . . . . . fr.	25 63	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> février 1913 . . . . .	72 18	97 81
		<hr/>
TOTAL. . . . fr.		145 71
		<hr/>

*Taux des rachats.*

Les rachats ont été effectués à des cours variant de 73 70 à 79 20 pour le 3 %, 1<sup>re</sup> série; de 73 25 à 79 25 pour le 3 %, 2<sup>e</sup> série, et de 73 75 à 79 30 pour le 3 %, 3<sup>e</sup> série. — Le cours moyen, pour chaque série, a été respectivement de 76 85, 77 16 et 76 39; sur l'ensemble des opérations de l'année, il est de 77 07.

*Situation des emprunts.*

Le tableau ci-dessous indique, en ce qui concerne les dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, le montant, au 31 décembre 1913, des capitaux émis, des capitaux amortis et de ceux qui restaient en circulation :

NATURE DE LA DETTE.	CAPITAUX ÉMIS <sup>(1)</sup> .	CAPITAUX AMORTIS <sup>(1)</sup> .	CAPITAUX EN CIRCULATION.
Dettes à 5 %, 1 <sup>re</sup> série . . . . .	541,311,675 *	25,204,200 *	516,107,475 *
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	2,896,466,182 22	135,972,200 *	2,760,493,982 22
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	257,320,400 *	12,543,300 *	244,777,100 *
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3,695,098,257 22	173,719,700 *	3,521,378,557 22

(1) Non compris les capitaux éteints en exécution de l'article 5 de la loi du 6 mars 1897.

## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

---

Les dépôts en numéraire et en fonds publics, dont la Caisse des dépôts avait la garde, s'élevaient au 31 décembre 1913 à 1,943,779,000 francs; ils étaient de 1,847,341,000 francs à la fin de l'année précédente.

Depuis 1905, ces dépôts comprennent les cautionnements constitués, en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail, par les chefs d'entreprises ou les sociétés qui se sont substituées à leurs obligations et par les établissements agréés pour le service des rentes; ces cautionnements peuvent être versés en numéraire ou en fonds publics belges et étrangers; les cautionnements en numéraire sont assimilés aux dépôts et consignations et jouissent comme eux d'un intérêt annuel de 2  $\frac{1}{2}$  %.

La Caisse des dépôts assume, en outre, la gestion du fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée; ce fonds a pour but de pourvoir au paiement des allocations dues en cas d'accidents, lorsque le chef d'entreprise est en défaut de s'acquitter des obligations qui lui incombent; il est alimenté par des cotisations mises à charge d'une catégorie déterminée de chefs d'entreprises. Les premières opérations à rattacher au fonds de garantie ont été effectuées pendant l'année 1906.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite excèdent les réalisations de 403,015,000 francs; le chiffre des cautionnements en numéraire a diminué de 16,084,000 francs tandis que celui des consignations a augmenté de 2,309,000 francs; le solde des cautionnements en fonds publics s'est accru de 8,678,000 francs; de son côté, le fonds de prévision monétaire présente un accroissement de 1,780,000 francs.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service, depuis l'année 1850 :

Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de															
ANNÉES.	cautionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	cautionnements d'entrepreneurs, d'adjudicataires et d'agents commerciaux (en numéraire).	cautionnements versés en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire (contribuables et entrepreneurs).	cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail		consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens, intérêts compris (en numéraire).	application des fonds disponibles de la Caisse générale d'épargne et de retraite (valeur nominale des capitaux).	fonds spécial de prévision monétaire.	fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.	fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail.	comptes soldés (pour mémoire).	ENSEMBLE.	ANNÉES.
				en numéraire.	en fonds publics belges et étrangers.										
1850	9,608	»	»	»	»	2,905	»	»	»	»	»	»	»	12,513	1850
1855	10,477	763	4,615	»	»	4,746	»	»	»	»	»	»	»	20,601	1855
1860	12,647	1,059	5,510	»	»	7,172	»	»	»	»	»	»	»	26,588	1860
1865	14,762	2,148	12,505	»	»	7,457	»	»	»	»	»	»	»	56,872	1865
1870	15,700	1,405	11,463	»	»	11,197	305	»	6,126	»	»	»	»	46,196	1870
1875	20,988	2,015	13,467	»	»	21,377	2,051	11,362	26,706	»	»	»	5,393	101,429	1875
1880	28,916	5,984	17,732	»	»	32,156	1,534	3,271	64,227	»	»	»	2,552	154,352	1880
1885	56,587	4,506	15,049	»	»	41,053	313	71	156,550	»	»	»	851	254,960	1885
1890	40,897	5,509	14,280	»	»	32,125	317	82	303,018	302	»	»	665	397,395	1890
1895	54,789	4,058	15,759	»	»	50,584	226	92	483,046	594	»	»	»	588,948	1895
1900	44,867	6,259	25,112	»	»	29,402	258	104	726,408	2,760	»	»	»	835,150	1900
1905	52,264	6,547	25,103	350	12,465	25,259	251	120	1,059,548	5,875	30,152	»	»	1,217,894	1905
1906	52,864	7,196	28,673	250	21,404	24,948	254	124	1,128,569	6,005	33,916	18	»	1,304,221	1906
1907	50,609	8,196	29,947	250	24,023	26,077	257	127	1,244,556	5,558	31,379	7	»	1,420,966	1907
1908	52,670	7,579	28,688	250	28,971	31,541	260	133	1,346,358	7,529	26,834	33	»	1,527,846	1908
1909	55,704	8,306	31,140	250	26,537	28,955	263	97	1,434,668	8,643	27,944	69	»	1,620,376	1909
1910	55,803	8,912	31,431	250	27,493	28,216	266	97	1,541,490	10,026	26,302	108	»	1,728,396	1910
1911	52,785	9,543	32,011	250	30,078	31,273	269	98	1,616,192	11,643	24,349	69	»	1,808,561	1911
1912	49,957	10,980	37,475	250	29,164	27,625	272	101	1,656,548	12,496	22,419	74	»	1,847,341	1912
1913	54,304	10,627	45,209	250	30,108	29,934	274	104	1,759,563	14,276	19,161	69	»	1,943,779	1913

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

*Cautionnements de comptables et de contribuables.*

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1912 . . . . .	fr.	49,937,580	87
Versements reçus en 1913 . . . . .		6,879,027	60
	fr.	56,816,408	47
Mandats acquittés en 1913 . . . . .		22,612,804	89
Solde au 31 décembre 1913 . . . . .	fr.	34,203,603	58

y compris une somme de fr. 1,237,273 50 restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1912 . . . . .	fr.	10,064,900	»
Dépôts reçus en 1913 . . . . .		2,293,700	»
	fr.	12,358,600	»
Restitutions effectuées en 1913 . . . . .		809,000	»
Solde au 31 décembre 1913 . . . . .	fr.	11,549,600	»

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 % . . . . .	fr.	773,300	»
— à 3 % . . . . .		8,837,300	»
Bons du Trésor belge . . . . .		1,919,000	»
	fr.	11,549,600	»

*Cautionnements d'adjudicataires et d'entrepreneurs.*

1° En numéraire.

	Dépôts préalables.	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1912 . . . . . fr.	1,109,006 50	10,979,627 36	12,088,633 86
Montant des versements effectués en 1913 . . . . .	9,769,384 »	5,522,148 73	15,291,532 73
	10,878,390 50	16,501,776 41	27,380,166 61
Montant des rembourse- ments . . . . .	9,277,573 »	5,875,164 82	15,152,737 82
Solde au 31 décembre 1913. . . . . fr.	1,600,817 50	10,626,611 29 <sup>(1)</sup>	12,227,428 79

(<sup>1</sup>) Y compris une somme de 944,055 francs restant à inscrire.

## 2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1912 . . . . .	fr.	26,301,200	»
Dépôts reçus en 1913 . . . . .		30,076,400	»
	fr.	56,377,600	»
Restitutions effectuées en 1913 . . . . .		24,319,200	»
Solde au 31 décembre 1913 . . . . .	fr.	32,058,400	»
Ce solde se décompose comme il suit :			
Dette belge à 2 1/2 % . . . . .	fr.	1,264,500	»
Id. à 3 % . . . . .		27,159,500	»
Bons du Trésor . . . . .		1,360,000	»
Chemin de fer Flandre occidentale (certificats 3 %)		75,600	»
Caisse d'annuités 3 % . . . . .		346,000	»
Id. 4 % . . . . .		13,500	»
Id. 4 1/2 % . . . . .		76,100	»
Crédit communal 3 % . . . . .		250,000	»
Id. 4 % . . . . .		89,500	»
Id. 4 1/2 % . . . . .		322,600	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 % . . . . .		1,101,300	»
	fr.	32,058,400	»

*Cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903  
sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

## 1° En numéraire.

Solde au 31 décembre 1912 . . . . .	fr.	250,000	»
Versements effectués en 1913 . . . . .		»	»
	fr.	250,000	»
Mandats acquittés en 1913. . . . .		»	»
Solde au 31 décembre 1913 . . . . .	fr.	250,000	»

## 2° En fonds publics belges et étrangers.

Solde au 31 décembre 1912 . . . . .	fr.	29,163,966	66
Dépôts reçus en 1913 . . . . .		1,621,500	»
	fr.	30,785,266	66
Valeurs restituées pendant l'année . . . . .		677,700	»
Solde au 31 décembre 1913 . . . . .	fr.	50,107,566	66

Ce solde se décompose comme il suit :

Dette belge à 2 1/2 % . . . . .	fr.	44,500	»
Id. 3 % . . . . .		22,517,600	»
Bons de Trésor . . . . .		300,000	»
Caisse d'annuités 3 % . . . . .		459,000	»
Emprunt congolais 1906, 4 % . . . . .		150,000	»
A REPORTER . . . . .	fr.	23,471,100	»

REPORT . . . fr.	23.471,100 »
Emprunt congolais 1909, 4 % . . . . .	50,000 »
Crédit communal 3 % . . . . .	1,203,500 »
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 % . . . . .	2,554,000 »
Emprunt allemand 3 1/2 % . . . . .	812,500 »
Consolidés anglais 2 1/2 % . . . . .	200,000 »
Rente française perpétuelle 3 % . . . . .	993,466 66
Id. amortissable 3 % . . . . .	133,000 »
Emprunt suisse 3 1/2 % . . . . .	10,000 »
Chemins de fer fédéraux (Suisse) . . . . .	700,000 »
	<hr/>
Fr.	30,107,566 66

### Consignations.

Solde au 31 décembre 1912 . . . . .	fr.	27,624,838 28
Versements de 1913 . . . . .		17,057,520 32
	fr.	44,682,358 60
Remboursements de 1913 . . . . .		14,748,608 67
Solde au 31 décembre 1913 . . . . .	fr.	29,933,749 93

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1912.	CAPITAUX déposés en 1913.	CAPITAUX remboursés en 1913.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1913
				des DÉPÔTS effectués en 1913 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1913.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas . . . . .	7,546 93	»	»	»	»	7,546 93
2. Saisies réelles du Hainaut . . . . .	72,585 59	»	»	»	»	72,585 59
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 20 avril 1874.) . . . . .	152,557 65	59,975 »	104,800 .	»	44,825 »	87,512 65
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.) . . . . .	271,908 21	3,705 07	51,062 16	»	27,559 00	244,549 12
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique . . . . .	4,636,955 99	11,628,265 14	10,495,916 46	1,152,546 68	»	5,760,502 67
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales et de la masse d'habillement des gardiens . . . . .	145,195 58	10,000 .	6,000 .	4,000 »	»	140,195 58
7. Sommes appartenant à des successions vacantes . . . . .	216,792 17	145 98	17,020 87	»	16,874 89	199,917 28
8. Sommes appartenant à des absents . . . . .	505,805 05	19,567 12	8,312 08	11,255 04	»	517,058 60
9. Fonds de mineurs et interdits (Loi du 16 décembre 1851.) . . . . .	12,746,402 62	1,188,285 94	1,885,092 11	»	694,808 17	12,051,594 45
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.) . . . . .	5,205,012 65	5,456,545 12	1,561,405 87	1,894,849 25	»	7,099,861 88
11. Dépôts de toute autre nature . . . . .	5,684,400 68	691,256 95	640,009 12	50,327 80	»	5,754,827 51
TOTAUX . . . fr.	27,624,838 28	17,057,520 32	14,748,608 67	5,092,778 80	785,867 15	29,933,749 93
				EXCÉDENT DES DÉPÔTS SUR LES REMBOURSEMENTS. . . . fr.		2,308,911 65

*Cautionnements de remplaçants.*

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1873.

La Caisse est chargée de restituer les cautionnements de remplaçants au fur et à mesure de leur exigibilité; aucun remboursement n'a été effectué en 1913.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

**1° Principal.**

Solde au 31 décembre 1912 restant inscrit au 31 décembre 1913 . . . . .	fr.	118,564 81
---	-----	------------

**2° Intérêts.**

Solde au 31 décembre 1912 . . . . .	fr.	153,032 08
Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1913 . . . . .		2,963 13
Intérêts inscrits au 31 décembre 1913 . . . . .	fr.	153,995 21
<b>TOTAL GÉNÉRAL.</b> . . . .	fr.	<b>274,560 02</b>

*Caisses de milice*

instituées par la loi du 3 juin 1870 (en liquidation).

Les fonds tenus en réserve pour compléter la liquidation, décrétée par l'article 10 de la loi du 5 avril 1875, des quatre Caisses de milice instituées par la loi du 3 juin 1870, s'élevaient au 31 décembre 1912 à fr. 101,308 71

En 1913, ils se sont accrus des intérêts afférents à l'année 1912. . . . .	fr.	3,088 38
--	-----	----------

Fr. . . . .	104,397 09
-------------	------------

Pendant l'année écoulée, il a été prélevé sur ces fonds, pour le règlement des droits d'un milicien de la levée de 1874, une somme de . . . . .	fr.	604 28
---	-----	--------

Au 31 décembre 1913, les fonds tenus en réserve s'élevaient à . . . . .	fr.	103,792 81
---	-----	------------

se répartissant comme il suit entre les quatre Caisses de milice :

Classe de 1871 . . . . .	fr.	5,619 30
Id. 1872 . . . . .		19,756 47
Id. 1873 . . . . .		27,743 60
Id. 1874 . . . . .		52,671 44
	Fr.	<u>103,792 81</u>

Une grande partie de cette somme pourra être reversée au Trésor après la clôture de la liquidation desdites Caisses.

*Fonds spécial de prévision monétaire.*

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice réalisé par la transformation de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires (loi du 17 mai 1886) et par la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). En vertu de la loi du 19 mai 1898, il s'accroît de tous les bénéfices résultant d'opérations monétaires et de frappes de monnaies nationales. Le Gouvernement peut imputer sur ledit fonds les dépenses à faire pour l'entretien de la circulation monétaire, ainsi que la dépense à résulter de l'annulation éventuelle de monnaies de billon retirées de la circulation.

Les capitaux disponibles du Fonds de prévision monétaire sont placés en rentes sur l'État; les intérêts de ces placements viennent augmenter l'actif du fonds.

Au 31 décembre 1912, l'avoir du fonds montait à . . . . .	fr.	12,495,863 47
En 1913, les recettes se sont élevées à . . . . .		2,066,120 56
	Fr.	<u>14,561,984 03</u>

Elles comprennent :

a) les intérêts échus . . . . .	fr.	420,552 »
b) le bénéfice brut résultant de la frappe :		
1° de pièces de 1 centime fr.		25,421 56
2° id. 2 centimes . . . . .		200,173 »
3° id. 25 — . . . . .		1,093,224 »
4° id. 1 franc . . . . .		414,701 »
		<u>1,645,519 56</u>

c) la somme demeurée disponible et reversée au Trésor sur celle de 1,000 francs, mise à la disposition de l'Administration des Monnaies pour le paiement de salaires. . . . .

Fr. 2,066,120 56

A REPORTER. . . . . fr. 14,561,984 03

	<b>REPORT.</b>	<b>fr. 14,561,984 05</b>
Les dépenses montant à . . . . .	fr.	<b>283,549 91</b>
se décomposent comme il suit :		
a) Paiement des frais de fabrication de pièces de 1 centime . . . . .	fr.	<b>14,348 68</b>
b) Paiement des frais de fabrication de pièces 25 centimes. . . . .		<b>38,236 97</b>
c) Frais de rapatriement de monnaies divisionnaires . . . . .		<b>224 65</b>
d) Paiement des frais de fabrication de monnaies divisionnaires d'argent . . . . .		<b>139,493 34</b>
e) Achat de cuivre et de nickel destinés à la frappe de pièces de 5 centimes. . . . .		<b>75,725 50</b>
f) Somme mise à la disposition de l'Administration des Monnaies pour le paiement de salaires et d'indemnités de chômage . . . . .		<b>6,050 »</b>
g) Dépenses ordinaires de réfection et d'entretien des locaux de l'Hôtel des Monnaies . . . . .		<b>11,470 77</b>
	Fr.	<b>283,549 91</b>
	Le reste, soit . . . . .	fr. <b>14,276,434 12</b>

représente l'avoir du fonds au 31 décembre 1913.

Au 31 décembre 1912, le Fonds de prévision monétaire possédait, en titres 3<sup>o</sup>/<sub>o</sub>, un capital nominal de 12,888,800 francs dont le prix de revient s'élevait à. . . . . fr. **12,339,162 91**

En 1913, une somme de . . . . . **1,775,326 56** a été appliquée à l'achat d'un capital de 2,270,000 francs en titres de la même dette.

Au 31 décembre 1913, le Fonds de prévision monétaire possédait ainsi un capital nominal de 15,158,800 francs, en titres 3<sup>o</sup>/<sub>o</sub>, dont le prix de revient s'élevait à. . . . . fr. **14,114,489 47**

Le solde en deniers, disponible à cette date, était de. . . . . fr. **161,944 65**

#### *Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.*

Ce fonds a été institué par l'article 11 de la loi du 10 mai 1900, qui l'a rattaché à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est destiné à payer les primes d'encouragement accordées en vue de la constitution de pensions de vieillesse, à liquider les allocations annuelles de 65 francs octroyées à tout Belge qui se trouve dans le besoin et à couvrir,

dans la mesure indiquée à l'article 9, 3<sup>e</sup> alinéa, de la loi du 5 juin 1911, l'insuffisance éventuelle des ressources alimentant les caisses communes de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs.

Il est alimenté par une dotation fixe inscrite chaque année au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail et, en cas d'insuffisance, par des ressources exceptionnelles à solliciter de la Législature; fixée primitivement à 12 millions de francs (années 1901 et 1902), cette dotation a été portée à 15 millions par la loi du 18 février 1903 (années 1903 à 1905); et à 16 millions de francs par la loi budgétaire de 1906 (années 1906 à 1912); elle est actuellement de 17,840,000 francs (loi budgétaire de 1913).

Voici comment s'établit la situation de ce Fonds spécial :

Solde au 31 décembre 1912 . . . . .	fr.	22,418,554	30
<b>RECETTES DE 1913 :</b>			
Montant de la dotation de 1913. . . . .	fr.	17,840,000	»
Somme restituée par la Caisse de Retraite . . . . .		20,212	»
		<u>17,860,212</u>	»
	<b>ENSEMBLE.</b>	<b>fr.</b>	<b>40,278,766 30</b>
<b>DÉPENSES :</b>			
Pensions payées par les comptables de la Poste pendant l'année 1910. . . . .	fr.	13,647,920	»
Primes d'encouragement : somme mise à la disposition de la Caisse de retraite en 1913 . . . . .		7,350,000	» (1)
Part d'intervention de l'État dans les charges de la Caisse de prévoyance du Cou- chant de Mons (art. 9 de la loi du 5 juin 1911)		<u>119,939</u>	37
		<u>21,117,859</u>	37
Solde au 31 décembre 1913 . . . . .	fr.	<u>19,160,906</u>	<u>93</u>

Cette somme est entièrement engagée; elle est destinée à rembourser à l'Administration des Postes, chargée du paiement des allocations de 65 francs, le montant des avances faites en 1911; le surplus sera affecté, concurremment avec les ressources nouvelles à attribuer au Fonds spécial, à la régularisation des avances faites à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1912.

*Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

En attendant le recouvrement des cotisations de garantie, le Trésor a avancé audit fonds, une somme de 130,000 francs pour lui permettre de

(1) Y compris 1,900,000 francs pour les primes à allouer aux ouvriers houilleurs.

faire face aux dépenses dont il a la charge; elle a été imputée sur le crédit de 150,000 francs ouvert pour cet objet au Ministère des Finances et des Travaux publics par l'article 3 de la loi contenant le Budget extraordinaire de l'exercice 1905.

Les opérations du Fonds de garantie effectuées pendant l'année 1913 se résument comme il suit :

Solde au 31 décembre 1912 . . . . . fr. 74,187 99

RECETTES :

Recouvrements d'avances faites par le Fonds de garantie, opérés par l'Administration des Contributions fr. 1,551 42

Montant net des cotisations de garantie affectées à l'exercice 1912. . . . . 79,160 06

80,711 48

Fr. 154,899 47

DÉPENSES :

Allocations payées à la suite d'accidents (mandats acquittés) . . . . . fr. 22,852 61

Sommes versées à la Caisse de retraite pour la constitution de rentes . . . . . 62,546 70

85,399 31

Solde au 31 décembre 1913 . . . . . fr. 69,500 16

*Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.*

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1913, à la somme de . . . . fr. 2,890,189 41

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de . . . . . 2,119,420 64 se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contribuables . . . . . fr. 1,255,052 55

Intérêts des cautionnements de remplaçants . . . . . 2,963 13

Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs . . . . . 253,130 66

Intérêts des cautionnements (accidents du travail) . . . . . 6,250 »

Intérêts des consignations . . . . . 622,024 30

Fr. 2,119,420 64

L'excédent en faveur du Trésor est donc de . . . . . fr. 770,768 77

*Caisse générale d'épargne et de retraite.*

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1865).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations réalisées en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1912, des valeurs s'élevant en capital nominal à . . . . . fr. 1,513,537,350 »

Les placements de 1913 ont atteint . . . . . 128,194,400 »

---

ENSEMBLE. . . . fr. 1,641,731,750 »

et les réalisations . . . . . 28,107,740 »

---

Le capital restant placé au 31 décembre 1913 est donc de . . . . . fr. 1,613,624,010 »

Au 31 décembre 1912, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à . . fr. 31,341,994 14

Elle a consenti en 1913 de nouveaux prêts pour. . . . . 2,258,640 »

---

ENSEMBLE. . . . fr. 33,600,634 14

Les remboursements se sont élevés à . 1,027,271 83

---

Reste au 31 décembre 1913. . . . . 32,573,362 31

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour but la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Au 31 décembre 1912, le solde des placements de cette nature était de . . . . . fr. 93,116,567 51

De nouveaux prêts ont été consentis en 1913 pour. . . . . 3,486,178 35

---

ENSEMBLE. . . . fr. 96,602,745 84

Les remboursements se sont élevés à . 226,876 40

---

Reste au 31 décembre 1913. . . . . 96,375,869 44

---

A REPORTER. . . . fr. 1,742,573,241 75

REPORT. . . fr. 1,742,573,241 75

Elle a en outre été autorisée par la loi du 15 avril 1884, modifiée par celle du 21 juin 1894, à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1912, de . . . . . fr. 14,689,717 45

En 1913, des prêts ont été consentis pour une somme totale de . . . . . 2,457,840 »

ENSEMBLE. . . . . fr. 17,147,557 45

Les remboursements effectués en 1913 se sont élevés à . . . . . 2,227,343 48

Le solde au 31 décembre 1913 est donc de . . . . . 14,920,213 97

En 1884, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; le montant des annuités restant en portefeuille au 31 décembre 1913 est de . . . . . 4,682 32

Elle a en outre escompté d'autres annuités dont le solde s'élevait, au 31 décembre 1913, à . . . . . 1,228,662 48

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles et par les caissiers de la Caisse d'épargne . . . . . 820,990 »

de même que les titres déposés à la Caisse d'épargne par les chefs d'entreprises pour garantir le service de rentes dues en cas d'accidents (art. 16, § 3, de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail). . . . . 15,000 »

sont également placés sous le dossier de la Caisse des dépôts et consignations.

TOTAL. . . fr. 1,759,862,790 52

Les placements en fonds publics faits par cette dernière Caisse pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne se sont élevés en capital nominal à 1,378,300 francs.

Le 31 mars 1914.

*Le Ministre des Finances,*

A. VAN DE VYVERE.

# ANNEXES.

---

SITUATION GÉNÉRALE

DE

# LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1913.

---

## ANNEXE N° 1.

## FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.			Totaux.
	3 % (1 <sup>re</sup> série).	3 % (2 <sup>me</sup> série).	3 % (3 <sup>me</sup> série).	
	541,311,675 »	2,896,466,182 22	257,320,400 »	3,695,098,257 22

## FONDS D'AMORTISSEMENT.

Dotations annuelles . . . . .	1,623,935 02	8,616,858 54	771,961 20	11,012,754 76
Intérêts des capitaux amortis . . . . .	689,097 »	3,885,279 »	356,248 50	4,930,624 50
Fonds d'amortissement de l'année 1913 . . . . .	2,313,032 02	12,502,137 54	1,128,209 70	15,943,379 26
Dotations et intérêts des années antérieures . . . . .	21,926,468 95	145,138,718 02	12,107,207 25	179,172,394 22
	24,239,500 97	157,640,855 56	13,235,416 95	195,115,773 48

## EMPLOI DES FONDS.

Coût des rachats effectués en 1913 . . . . .	2,312,973 01	12,572,984 33	854,880 48	15,740,837 82
Coût des rachats effectués antérieurement . . . . .	21,220,450 73	113,440,494 02	10,938,289 03	145,599,233 78
	23,533,423 74	126,013,478 35	11,793,169 51	161,340,071 60
Attribution au Trésor des fonds demeurés sans emploi . . . . .	17 89	30 01	97 81	145 71
Versements effectués antérieurement de ce chef . . . . .	706,006 91	27,225,481 83	1,109,415 15	29,040,903 89
	24,239,448 54	153,238,990 19	12,902,682 47	190,381,121 20
Encaisse au 31 décembre 1913 . . . . .	52 43	4,401,865 37	332,734 48	4,734,652 28
	24,239,500 97	157,640,855 56	13,235,416 95	195,115,773 48

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT  
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.			Totaux.
	3 % (1 <sup>re</sup> série).	3 % (2 <sup>me</sup> série).	3 % (3 <sup>me</sup> série).	
	541,311,675 »	2,896,466,482 22	257,320,400 »	3,695,098,257 22

**TITRES RACHETÉS.**

Titres rachetés pendant l'année 1913 . . . . .	2,972,200 »	16,103,500 »	4,105,800 »	20,181,500 »
Titres rachetés antérieurement . . . . .	22,232,000 »	149,868,700 »	11,437,500 »	183,538,200 »
	25,204,200 »	135,972,200 »	12,543,300 »	173,719,700 »

**TITRES BRULÉS OU ANNULÉS.**

Titres brûlés. . . . .	22,232,000 »	117,855,900 »	10,832,200 »	150,920,100 »
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amortissement.</i> . . . . .	2,972,200 »	48,116,300 »	4,711,100 »	22,799,600 »
	25,204,200 »	135,972,200 »	12,543,300 »	173,719,700 »

**ÉTAT COMPARATIF**

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie  
au 31 décembre 1913.*

1° Titres émis. . . . .	541,311,675 »	2,896,466,482 22	257,320,400 »	3,695,098,257 22
2° — amortis . . . . .	25,204,200 »	135,972,200 »	12,543,300 »	173,719,700 »
3° — restant à amortir . . . . .	516,107,475 »	2,760,493,982 22	244,777,100 »	3,521,378,557 22

Bruxelles, le 31 mars 1914.

*L'Administrateur-Directeur général  
de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé de la gestion  
de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM.

## SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

**ACTIF.***Dépôts et*

Trésor public.	{	Son compte courant . . . . .	108,791,972 43	} 108,899,158 84
		Mandats en circulation . . . . .	407,186 41	

*Fonds publics et dépôts*

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire . . . . .	75,316,384 16	
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .	1 758,726,800 52	
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles, etc. . . . .	820,990 »	
Dépôts de garantie effectués à la Caisse d'épargne en vertu de l'article 16 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail. . . . .	45,000 »	

*Placement des*

Caissier de l'État, S/C crédits et dispositions . . . . .	163,728 87	
---	------------	--

A REPORTER. . . . . fr. 1,943,942,062 39

## CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1913.

## PASSIF.

*consignations*

Cautionnements en numéraire de comptables et de contribuables . . . . .	{	Inscrits . . . . . fr. 32,887,222 84	} 34,144,498 34	} 34,203,603 58
	{	A inscrire . . . . . 1,257,275 50		
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer . . . . .			59,108 24	
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc. . . . .	{	Inscrits . . . . . fr. 9,634,475 12	} 10,578,530 12	} 10,626,611 29
	{	A inscrire . . . . . 944,055 »		
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer . . . . .			48,081 17	
Cautionnements en numéraire versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.	{	Inscrits . . . . . fr. 250,000 »	} . . . . . 250,000 »	
	{	A inscrire . . . . . »		
Consignations de toute nature . . . . .				29,933,749 93
Cautionnements de remplaçants. . . . .	{	Principal . . . . . fr. 118,564 81	} 274,560 02	} 274,560 02
	{	Intérêts . . . . . 155,995 21		
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de remplaçants, restant à payer . . . . .			»	
Caisse de milice (Rémunération des miliciens). (Levée de 1871). . . . .				3,619 30
— — — ( — 1872). . . . .				19,756 47
— — — ( — 1873). . . . .				27,745 60
— — — ( — 1874). . . . .				52,671 44
Fonds de prévision monétaire . . . . .				14,276,434 12
Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (art. 11 de la loi du 10 mai 1900). . . . .				19,160,906 93
Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée du 24 décembre 1903 . . . . .			69,500 16	} 69,500 16
Mandats pour allocations dues à la suite d'accidents, restant à payer. . . . .			»	

*de garantie en numéraire.*

Cautionnements en fonds publics de contribuables et d'adjudicataires; dépôts de garantie . . . . .	{	Numéraire . . . . . 1,600,817 50	} 45,208,817 50
	{	Fonds publics . . . . . 43,608,000 »	
Cautionnements en fonds publics belges et étrangers constitués en exécution de la loi précitée du 24 décembre 1903. . . . .			30,107,566 66
Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .			1,759,562,790 52

*fonds de dépôt.*

Trésor public, S/C d'avances. . . . .			86,943,862 19
---------------------------------------	--	--	---------------

A REPORTER. . . . . fr. 2,030,722,195 71

**ACTIF.**

Report. . . . fr. 1,943,942,062 39

## Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,210,198 14	capital nominal de titres à 2 $\frac{1}{2}$ % belge . . . . .	acquis pour fr.	3,584,148 37
20,758,275 »	— — 3 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	—	20,716,720 68
45,975,315 72	— — 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	—	41,529,368 83
6,428,600 »	— — 5 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	—	6,711,567 83
280 »	d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités . . . . .	—	302 31
2,975 »	— — 4 $\frac{1}{2}$ % — . . . . .	—	3,435 05
12,500 »	d'actions privilégiées Grand-Luxembourg . . . . .	—	16,317 97

Fr. 79,388,143 86. . . . . fr. 72,561,851 04

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871):

Fr. 3,619 30 livret de la Caisse d'épargne . . . . . acquis pour fr. 3,619 30

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872):

Fr. 19,756 47 livret de la Caisse d'épargne . . . . . — 19,756 47

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1873):

Fr. 27,745 60 livret de la Caisse d'épargne . . . . . — 27,745 60

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874):

Fr. 52,671 44 livret de la Caisse d'épargne . . . . . — 52,671 44

## Fonds de prévision monétaire :

Fr. 5,226,300 »	capital nominal de titres à 3 % belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	acquis pour fr.	4,880,480 14
6,995,900 »	— — 3 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	—	6,436,750 24
2,936,600 »	— — 5 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	—	2,797,259 09

Fr. 15,158,800 » . . . . . 14,114,489 47

Fr. 2,030,722,195 71

---

**PASSIF.**

---

REPORT. . . fr. 2,030,722,195 71

---

Fr. 2,030,722,195 71

---

Bruxelles, le 31 mars 1914.

*L'Administrateur-Directeur général*  
*de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé de la gestion*  
*de la Caisse des dépôts et consignations,*  
**G. VAN CUTSEM.**

## ANNEXE N° 3.

## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

*Mouvement et situation du portefeuille.*

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1913.
<b>Caisse des dépôts et consignations :</b>					
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	6,210,198 14	»	6,210,198 14	»	6,210,198 14
— 5 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	22,607,375 »	722,200 »	23,329,575 »	2,571,300 »	20,758,275 »
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	63,691,415 72	1,694,100 »	65,385,515 72	19,410,200 »	45,975,315 72
— 5 % — (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	7,252,000 »	261,200 »	7,513,200 »	1,084,600 »	6,428,600 »
Obligations 4 % Caisse d'annuités . . . . .	280 »	»	280 »	»	280 »
— 4 1/2 % — . . . . .	2,975 »	»	2,975 »	»	2,975 »
Act. priv. de la G <sup>de</sup> C <sup>ie</sup> du Luxembourg.	12,500 »	»	12,500 »	»	12,500 »
	99,776,743 86	2,677,500 »	102,454,243 86	23,066,100 »	79,388,143 86

**Caisse de milice. — Levée de 1871 :**

Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	3,513 91	405 39	3,619 30	»	3,619 30
---	----------	--------	----------	---	----------

**Caisse de milice. — Levée de 1872 :**

Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	19,181 04	575 43	19,756 47	»	19,756 47
---	-----------	--------	-----------	---	-----------

**Caisse de milice. — Levée de 1873 :**

Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	26,937 49	808 11	27,74 60	»	27,745 60
---	-----------	--------	----------	---	-----------

**Caisse de milice. — Levée de 1874 :**

Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	51,676 27	1,599 45	53,275 72	604 28	52,671 44
---	-----------	----------	-----------	--------	-----------

**Fonds de prévision monétaire :**

Titres 3 % belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	4,806,500 »	419,800 »	5,226,300 »	»	5,226,300 »
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	5,407,800 »	1,588,100 »	6,995,900 »	»	6,995,900 »
— 3 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	2,674,500 »	262,100 »	2,936,600 »	»	2,936,600 »
	12,888,800 »	2,270,000 »	15,158,800 »	»	15,158,800 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> Janvier 1913.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1913.
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite :</b>					
Titres 2 $\frac{1}{2}$ % belge . . . . .	20,207,300 »	»	20,207,300 »	107,400 »	20,099,900 »
— 3 % — (1 <sup>re</sup> série). . . . .	132,404,500 »	259,300 »	132,660,800 »	969,900 »	131,690,900 »
— 3 % — (2 <sup>e</sup> série). . . . .	648,404,150 »	36,069,500 »	684,473,650 »	5,822,100 »	678,651,550 »
— 3 % — (3 <sup>e</sup> série). . . . .	104,737,000 »	»	104,737,000 »	921,200 »	103,815,800 »
Bons du Trésor 4 % . . . . .	»	35,000,000 »	35,000,000 »	»	35,000,000 »
— — 4 $\frac{3}{4}$ % . . . . .	»	5,000,000 »	5,000,000 »	»	5,000,000 »
Obligations 4 $\frac{1}{2}$ % Caisse d'annuités . . . . .	127,200 »	»	127,200 »	2,000 »	125,200 »
— 4 % — . . . . .	354,180 »	»	354,180 »	4,000 »	350,180 »
— 5 % — . . . . .	19,317,600 »	100 »	19,317,700 »	299,900 »	19,017,800 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % — . . . . .	3,357,000 »	»	3,357,000 »	48,000 »	3,309,000 »
— 5 % Anvers-Gand . . . . .	459,000 »	»	459,000 »	10,000 »	449,000 »
Actions privilégiées 5 % Anvers-Gand . . . . .	347,000 »	»	347,000 »	9,500 »	337,500 »
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam . . . . .	5,642,500 »	»	5,642,500 »	68,500 »	5,574,000 »
— 3 % Eecloo-Gand . . . . .	569,500 »	»	569,500 »	6,000 »	563,500 »
— 3 % Est belge. . . . .	5,495,000 »	»	5,495,000 »	107,500 »	5,387,500 »
— 3 % Flandre occidentale . . . . .	4,677,500 »	»	4,677,500 »	108,000 »	4,569,500 »
Actions à revenu fixe 5 % Flandre occidentale . . . . .	2,279,900 »	»	2,279,900 »	33,600 »	2,246,300 »
Obligations 3 % Liège-Maestricht . . . . .	1,288,500 »	»	1,288,500 »	19,500 »	1,269,000 »
— 5 % Liégeois-Limbourgeois. . . . .	10,249,000 »	»	10,249,000 »	121,500 »	10,127,500 »
— 3 % Ch. de fer de Maeseyck. . . . .	506,000 »	»	506,000 »	40,500 »	465,500 »
— 3 % Sambre-et-Meuse . . . . .	725,500 »	»	725,500 »	16,000 »	709,500 »
— 4 % — . . . . .	43,000 »	»	43,000 »	20,000 »	23,000 »
— 4 $\frac{1}{2}$ % — . . . . .	646,000 »	»	646,000 »	39,000 »	607,000 »
— 4 $\frac{1}{2}$ % Crédit communal . . . . .	14,768,600 »	»	14,768,600 »	394,200 »	14,374,400 »
— 4 % — . . . . .	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
— 3 % — . . . . .	75,237,800 »	»	75,237,800 »	815,500 »	74,422,300 »
— 3 % — 1861. . . . .	159,200 »	»	159,200 »	7,800 »	151,400 »
— 5 % — 1909 (rembours. en 33 ans). . . . .	2,280,500 »	»	2,280,500 »	48,000 »	2,232,500 »
— 3 % Crédit communal 1910- 1911 (remb. en 33 ans). . . . .	3,892,100 »	»	3,892,100 »	75,800 »	3,816,300 »
— 3 % Crédit communal 1910 (rembours. en 66 ans). . . . .	9,899,100 »	»	9,899,100 »	52,700 »	9,846,400 »
— 5 % Vicinaux (janv.-juil.). . . . .	2,983,800 »	19,000,000 »	21,983,800 »	12,500 »	21,971,300 »
— 3 % — (mai-nov.). . . . .	22,189,500 »	»	22,189,500 »	52,500 »	22,137,000 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % — . . . . .	3,911,280 »	»	3,911,280 »	28,080 »	3,883,200 »
<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>1,097,156,210 »</b>	<b>95,828,900 »</b>	<b>1,192,985,110 »</b>	<b>10,261,180 »</b>	<b>1,182,723,930 »</b>

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1913.
EXPORT. . . . . fr.	4,097,136,240 »	95,828,900 »	4,192,965,140 »	40,261,180 »	4,182,723,930 »
Obligations 3.60% Prov. d'Anvers 1901.	783,000 »	»	783,000 »	24,000 »	761,000 »
— 3% — 1891.	441,500 »	»	441,500 »	4,000 »	437,500 »
— 2 1/2% — 1896.	1,831,500 »	»	1,831,500 »	20,500 »	1,811,000 »
— 2 1/2% Brabant . . . . .	6,303,000 »	»	6,303,000 »	381,000 »	5,922,000 »
— 2 1/2% Flandre orientale .	1,827,000 »	»	1,827,000 »	19,500 »	1,807,500 »
— 4 1/2% Prov. de Hainaut .	42,000 »	»	42,000 »	2,500 »	39,500 »
— 3 1/2% — . . . . .	2,289,000 »	»	2,289,000 »	16,000 »	2,273,000 »
— 2 1/2% Prov. de Liège 1894.	697,500 »	»	697,500 »	24,500 »	673,000 »
— 3% Prov. de Namur 1886.	27,500 »	»	27,500 »	»	27,500 »
— 3.60% — 1902.	445,000 »	»	445,000 »	11,000 »	404,000 »
— 3% Alost 1891 . . . . .	768,500 »	»	768,500 »	5,000 »	763,500 »
Bons au porteur 4.20% Andenne 1912.	210,000 »	»	210,000 »	»	210,000 »
Obligations 5% Anderlecht 1904 . .	963,000 »	»	963,000 »	7,000 »	956,000 »
— 3 1/2% — 1907 . . . . .	975,000 »	»	975,000 »	2,500 »	972,500 »
— 3 1/2% — 1909 . . . . .	4,031,000 »	»	4,031,000 »	18,500 »	4,012,500 »
Bons au porteur 3.70% Anvers 1910.	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
Bons de caisse 4.20% Auvclais . . .	300,000 »	»	300,000 »	»	300,000 »
— 4.25% Berchem (juin- décembre)	500,000 »	»	500,000 »	500,000 »	»
— 4.25% Berchem (févr.- août)	600,000 »	»	600,000 »	»	600,000 »
Bons au porteur 4.75% Berchem 1913.	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
Obligations 2 1/2% Binche 1894. . . .	602,500 »	»	602,500 »	7,500 »	595,000 »
— 3% Blankenberghe 1885.	104,000 »	»	104,000 »	1,500 »	102,500 »
— 5% — 1895. . . . .	29,000 »	»	29,000 »	1,000 »	28,000 »
— 3% Borgerhout 1904. . . . .	956,000 »	»	956,000 »	6,500 »	949,500 »
Bons au porteur 5.90% — 1910. . . .	600,000 »	»	600,000 »	»	600,000 »
Obligations 2 1/2% Bruges 1896. . . .	10,286,500 »	»	10,286,500 »	49,000 »	10,237,500 »
— 3% Charleroi 1880 . . . . .	112,000 »	»	112,000 »	1,000 »	111,000 »
— 3% — 1905 . . . . .	1,436,000 »	»	1,436,000 »	9,000 »	1,427,000 »
— 2 1/2% Courtrai 1897 . . . . .	892,500 »	»	892,500 »	9,000 »	883,500 »
— 3% Dinant 1902 . . . . .	942,500 »	»	942,500 »	7,500 »	935,000 »
— 3% Dison 1882 . . . . .	246,000 »	»	246,000 »	3,500 »	242,500 »
— 2 1/2% Etterbeek 1896. . . . .	1,503,000 »	»	1,503,000 »	15,000 »	1,488,000 »
— 3% — 1902. . . . .	1,226,000 »	»	1,226,000 »	9,000 »	1,217,000 »
A REPORTER. . . . . fr	4,444,098,740 »	96,328,900 »	4,240,427,640 »	11,446,680 »	4,229,010,930 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés au pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1913
REPORT . . . fr.	1,144,098,740 »	96,328,900 »	1,240,427,640 »	11,416,680 »	1,229,040,930 »
Obligations 5 % Forest-lez-Bruxelles 1808.	396,300 »	»	396,300 »	3,100 »	393,200 »
— 5 % — 1905.	1,006,500 »	»	1,006,500 »	6,500 »	1,000,000 »
— 5 1/2 % — 1910.	1,743,000 »	»	1,743,000 »	7,500 »	1,735,500 »
— 5 % Gand 1902 . . . .	9,926,000 »	»	9,926,000 »	70,000 »	9,856,000 »
Bons au porteur 5.85 % Gand 1910	7,000,000 »	»	7,000,000 »	»	7,000,000 »
— 4 % — 1913	»	5,000,000 »	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 5.60 % Herstal 1911 .	50,000 »	»	50,000 »	50,000 »	»
— 4 1/2 % — 1913	»	50,000 »	50,000 »	»	50,000 »
Obligations 5 % Ixelles 1880. . . .	227,000 »	»	227,000 »	4,000 »	223,000 »
— 5 % — 1894. . . .	1,110,500 »	»	1,110,500 »	4,500 »	1,106,000 »
— 2 1/2 % — 1895. . . .	1,586,500 »	»	1,586,500 »	16,500 »	1,570,000 »
— 5 % — 1897. . . .	966,000 »	»	966,000 »	9,500 »	956,500 »
— 5 % — 1902. . . .	577,000 »	»	577,000 »	4,000 »	573,000 »
— 5 1/2 % — 1910. . . .	2,036,500 »	»	2,036,500 »	9,000 »	2,027,500 »
— 5 % Laeken 1885 . . . .	44,000 »	»	44,000 »	1,500 »	42,500 »
— 5 % — 1894 . . . .	811,500 »	»	811,500 »	6,500 »	805,000 »
— 5 % — 1902 . . . .	3,977,000 »	»	3,977,000 »	11,500 »	3,965,500 »
— 5 % — 1905 . . . .	1,475,500 »	»	1,475,500 »	5,500 »	1,470,000 »
— 5 1/2 % — 1910 . . . .	2,518,500 »	»	2,518,500 »	10,500 »	2,508,000 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1853.	87,840 »	»	87,840 »	14,160 »	73,680 »
— 5 % — 1860.	18,500 »	»	18,500 »	3,300 »	15,200 »
— 5 % Lotelinsart 1805 . .	221,500 »	»	221,500 »	1,000 »	220,500 »
— 5 % Lokeren 1891 . . . .	346,500 »	»	346,500 »	3,500 »	343,000 »
— 5 1/2 % Louvain 1910 . .	5,100,500 »	»	5,100,500 »	9,000 »	5,091,500 »
— 5 % Malines 1885 . . . .	80,500 »	»	80,500 »	500 »	80,000 »
Bons de caisse 5 1/2 % Menin 1903 . .	60,000 »	»	60,000 »	60,000 »	»
— 4.20 % — 1913 . . . .	»	90,000 »	90,000 »	»	90,000 »
Bons au porteur 4 1/2 % Merxem 1909.	400,000 »	»	400,000 »	400,000 »	»
— 4 1/2 % — 1912.	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
Obligations 5 % Middelkerke 1898 . .	832,000 »	»	832,000 »	6,500 »	825,500 »
Bons au porteur 3.90 % — 1910 . .	100,000 »	»	100,000 »	100,000 »	»
— 4.20 % — 1912 . . . .	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
Obligations 5 % Ville de Namur 1887 .	121,000 »	»	121,000 »	2,500 »	118,500 »
— 2 1/2 % — 1894 . . . .	335,500 »	»	335,500 »	4,500 »	331,000 »
A REPORTER. . . . fr	1,187,257,350 »	102,468,900 »	1,289,726,250 »	12,241,740 »	1,277,484,510 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1913.
REPORT. . . . fr.	1,187,257,350 »	102,468,900 »	1,289,726,250 »	12,241,740 »	1,277,484,510 »
Obligations 5 % Ville de Namur 1898 .	574,000 »	»	574,000 »	2,500 »	571,500 »
— 3 % — 1905 .	383,500 »	»	383,500 »	1,500 »	382,000 »
— 3 % — 1907 .	3,763,000 »	»	3,763,000 »	10,000 »	3,753,000 »
Bons au porteur 4 1/4 % Overpelt 1911.	30,000 »	»	30,000 »	30,000 »	»
— 4 1/4 % — 1913.	»	25,000 »	25,000 »	»	25,000 »
Obligations 2 1/2 % Roulers 1895 . . .	1,306,000 »	»	1,306,000 »	11,000 »	1,295,000 »
— 5 % Saint-Gilles 1882 . . .	168,500 »	»	168,500 »	2,500 »	166,000 »
— 3 % — 1895 . . .	131,500 »	»	131,500 »	64,500 »	67,000 »
— 3 % — 1894 . . .	659,000 »	»	659,000 »	1,500 »	657,500 »
— 3 % — 1895 . . .	97,500 »	»	97,500 »	31,500 »	66,000 »
— 5 % — 1897 . . .	1,282,500 »	»	1,282,500 »	9,500 »	1,273,000 »
— 3 % — 1902 (avril-octobre).	2,027,000 »	»	2,027,000 »	14,000 »	2,013,000 »
— 3 % — 1902 (mars-sept.).	520,500 »	»	520,500 »	3,500 »	517,000 »
— 3 % — 1902 (15 mai-15 nov.)	6,019,000 »	»	6,019,000 »	42,000 »	5,977,000 »
Bons au porteur 3.90 % S <sup>t</sup> -Gilles 1909 .	1,000,000 »	»	1,000,000 »	»	1,000,000 »
— 4.25 % — 1912 .	300,000 »	»	300,000 »	300,000 »	»
— 4 1/2 % — 1913 .	»	300,000 »	300,000 »	»	300,000 »
Obligations 3 % S <sup>t</sup> -Josse-ten-Noode 1881.	474,500 »	»	474,500 »	8,000 »	466,500 »
— 3 % — 1894 .	34,000 »	»	34,000 »	»	34,000 »
— 3 % — 1902.	304,000 »	»	304,000 »	2,000 »	302,000 »
— 2 1/2 % Schacrbec 1897 .	1,012,500 »	»	1,012,500 »	10,000 »	1,002,500 »
— 3 % — 1894 .	897,500 »	»	897,500 »	2,500 »	895,000 »
— 3 % — 1902 .	626,000 »	»	626,000 »	4,500 »	621,500 »
— 3 % — 1904 .	10,681,000 »	»	10,681,000 »	31,000 »	10,650,000 »
Bons au porteur 4.25 % — 1908 .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 3.90 % — 1909 .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	5,000,000 »	»
— 4.20 % — 1911-1912.	9,600,000 »	400,000 »	10,000,000 »	»	10,000,000 »
— 4 1/2 % — 1913 .	»	5,000,000 »	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 4 1/4 % Saventhem 1913	»	150,000 »	150,000 »	10,000 »	140,000 »
Obligations 3 % Spa 1905 . . . . .	490,000 »	»	490,000 »	2,000 »	488,000 »
— 4 % Thuin . . . . .	12,500 »	»	12,500 »	»	12,500 »
— 3 % Turnhout 1899 . . . . .	368,500 »	»	368,500 »	3,500 »	365,000 »
— 3 % Verviers 1895 . . . . .	697,500 »	»	697,500 »	4,500 »	693,000 »
A REPORTER. . . . fr.	1,240,717,350 »	108,343,900 »	1,349,061,250 »	17,843,740 »	1,331,217,510 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1913.
REPORT. . . . fr.	1,240,717,350 »	108,343,900 »	1,349,061,250 »	17,843,740 »	1,331,217,510 »
Bons au porteur 3.90 % Waterloo 1910.	30,000 »	»	30,000 »	»	30,000 »
Obligations 3 % Watermael-Boitsfort 1905 . . . . .	1,045,500 »	»	1,045,500 »	6,500 »	1,039,000 »
Bons au porteur 3.90 % Watermael- Boitsfort 1910 . . . . .	300,000 »	»	300,000 »	»	300,000 »
Obligations 5 1/2 % Wemmel. . . . .	326,000 »	»	326,000 »	2,000 »	324,000 »
Bons au porteur 3.75 % Wenduyné s/Mer 1907 . . . . .	200,000 »	»	200,000 »	200,000 »	»
— 4.25 % Wenduyné s/Mer 1908 . . . . .	200,000 »	»	200,000 »	200,000 »	»
— 4.20 % Wenduyné s/Mer 1912 . . . . .	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
Obligations 5.25 % Assurances générales.	8,000,000 »	»	8,000,000 »	»	8,000,000 »
— 3 1/2 % — — . . . . .	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
— 3 1/2 % Banque belge de chemins de fer. . . . .	2,496,000 »	»	2,496,000 »	24,500 »	2,471,500 »
— 3.20 % Crédit foncier . . . . .	1,800,000 »	»	1,800,000 »	550,000 »	1,250,000 »
— 3 1/2 % — . . . . .	2,700,000 »	»	2,700,000 »	»	2,700,000 »
— 3.60 % — . . . . .	2,550,000 »	»	2,550,000 »	»	2,550,000 »
— 3.70 % — . . . . .	3,050,000 »	»	3,050,000 »	»	3,050,000 »
— 4 % — . . . . .	200,000 »	550,000 »	750,000 »	»	750,000 »
— 5 % Crédit foncier Sud- américain . . . . .	2,248,000 »	843,000 »	3,091,000 »	94,000 »	3,000,000 »
— 3 % Galeries Saint-Hubert.	199,000 »	»	199,000 »	2,000 »	197,000 »
— 5 % Banque belge de prêts fonciers . . . . .	3,700,000 »	1,300,000 »	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 4 % Banque belge pour l'étranger (Anc. Sino-belge.) . . . . .	3,000,000 »	»	3,000,000 »	»	3,000,000 »
— 3 1/2 % Société générale de Belgique . . . . .	6,340,500 »	»	6,340,500 »	822,000 »	5,518,500 »
— 4 % — — . . . . .	»	800,000 »	800,000 »	»	800,000 »
— 4 % Société hypothécaire belge-américaine . . . . .	6,100,000 »	»	6,100,000 »	»	6,100,000 »
— 3 % Braine-Gand. . . . .	2,109,500 »	»	2,109,500 »	22,000 »	2,087,500 »
Actions privilégiées 3 % Bruxelles-Lille- Galais. . . . .	2,231,500 »	»	2,231,500 »	22,000 »	2,209,500 »
Obligations 5 3/8 % Charleroi-frontière.	514,500 »	»	514,500 »	7,500 »	507,000 »
— 4 % Chem. de fer au Brésil	7,275,500 »	»	7,275,500 »	54,500 »	7,221,000 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	1,677,000 »	»	1,677,000 »	2,000 »	1,675,000 »
A REPORTER. . . . fr.	1,299,510,350 »	112,336,900 »	1,411,847,250 »	19,849,740 »	1,391,997,510 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1913.
REPORT. . . . . fr.	1,299,510,350 »	112,336,900 »	1,411,847,250 »	19,849,740 »	1,391,997,510 »
Obligations 4 % Chemin de fer du Congo. . . . .	7,857,000 »	»	7,857,000 »	12,500 »	7,844,500 »
— 5 % — — . . .	8,998,000 »	»	8,998,000 »	79,500 »	8,918,500 »
Actions 5 % Haut et Bas-Flénu. . . .	16,000 »	»	16,000 »	4,000 »	12,000 »
Actions de capital 6 % — . . . . .	11,000 »	»	11,000 »	»	11,000 »
Obligations 5 % Liégeois-Namurois. .	7,077,000 »	5,000 »	7,082,000 »	60,500 »	7,021,500 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois.	17,090,500 »	»	17,090,500 »	»	17,090,500 »
Obligations 5 % Malines-Terneuzen. .	1,713,500 »	»	1,713,500 »	10,500 »	1,703,000 »
— 5 % Mons-Hautmont . . . . .	924,500 »	»	924,500 »	15,000 »	909,500 »
— 8 % — — . . . . .	1,337,000 »	»	1,337,000 »	23,000 »	1,314,000 »
— 5 % Namur-Liège 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>es</sup> . . . . .	8,695,000 »	»	8,695,000 »	196,000 »	8,499,000 »
— 5 % Nord belge . . . . .	6,089,000 »	»	6,089,000 »	73,000 »	6,016,000 »
— 5 % Nord de la Belgique . . . . .	6,659,000 »	»	6,659,000 »	81,000 »	6,578,000 »
— 5.60 % Chem. de fer réunis . . . . .	3,278,500 »	»	3,278,500 »	62,500 »	3,216,000 »
— 4 1/2 % sud-ouest brésiliens. . . . .	1,750,000 »	»	1,750,000 »	»	1,750,000 »
Actions privilégiées 5 % Tournai-Jurbise.	2,632,000 »	»	2,632,000 »	48,500 »	2,583,500 »
Obligations 4 % Entrepr. gén. de travaux.	977,000 »	»	977,000 »	49,000 »	928,000 »
— 4 1/2 % Tramways d'Agram . . . . .	666,500 »	83,500 »	750,000 »	175,000 »	575,000 »
— 4 % — d'Anvers . . . . .	6,245,000 »	»	6,245,000 »	67,500 »	6,177,500 »
— 4 % — de Barcelone. . . . .	4,612,000 »	»	4,612,000 »	71,500 »	4,540,500 »
— 4 % — de Bologne . . . . .	932,000 »	»	932,000 »	10,000 »	922,000 »
— 5 % — bruxellois . . . . .	10,734,000 »	»	10,734,000 »	225,000 »	10,509,000 »
— 3.60 % — — . . . . .	8,863,500 »	»	8,863,500 »	145,000 »	8,718,500 »
— 4 % — — . . . . .	3,320,000 »	»	3,320,000 »	50,000 »	3,270,000 »
Bons 6 % Tramways de Buenos-Ayres.	»	3,000,000 »	3,000,000 »	»	3,000,000 »
Obligations 4 % Tramways du Caire . .	4,282,500 »	»	4,282,500 »	60,000 »	4,222,500 »
— 4 % Chem. de fer économ. 1909 (janvier-juillet). . . . .	949,500 »	»	949,500 »	17,000 »	932,500 »
— 4 % Chem. de fer économ. (juin-décembre) . . . . .	2,734,500 »	»	2,734,500 »	303,000 »	2,431,500 »
— 4 % Tramways électriques en Espagne . . . . .	3,010,500 »	»	3,010,500 »	38,500 »	2,972,000 »
— 4 1/2 % Tramways et appli- cation d'électricité. . . . .	2,949,500 »	»	2,949,500 »	54,000 »	2,895,500 »
— 4 % Tramways florentins. . . . .	2,837,000 »	»	2,837,000 »	36,500 »	2,800,500 »
— 4 % — liégeois . . . . .	369,000 »	»	369,000 »	10,500 »	358,500 »
— 4 % — de Lille . . . . .	1,281,500 »	»	1,281,500 »	19,500 »	1,262,000 »
A REPORTER. . . . . fr.	1,428,402,350 »	115,425,400 »	1,543,827,750 »	21,847,740 »	1,521,980,010 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1915.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1915.
REPORT . . . fr.	4,428,402,350 »	115,425 400 »	4,543,827 750 »	21,847,740 »	4,521,980,010 »
Obligations 4 % Tramw. de Livourne.	2,543,000 »	»	2,543,000 »	23,000 »	2,520,000 »
— 4 % Compagnie mutuelle de Tramways . . . . .	970,500 »	»	970,500 »	19,000 »	951,500 »
— 5 % Tramways napolitains.	1,274,500 »	»	1,274,500 »	96,500 »	1,178,000 »
— 4 % — — . . . . .	1,629,500 »	»	1,629,500 »	17,500 »	1,612,000 »
— 4 1/2 % — d'Odessa (juin-déc.). . . . .	760,000 »	»	760,000 »	3,000 »	755,000 »
— 4 1/2 % — (janv-juill).	2,600,000 »	1,000,000 »	3,600,000 »	40,000 »	3,560,000 »
— 5 1/2 % — piémontais.	1,100,500 »	»	1,100,500 »	12,000 »	1,088,500 »
— 4 % — — . . . . .	627,500 »	»	627,500 »	11,000 »	616,500 »
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples . . . . .	943,000 »	»	943,000 »	14 000 »	929,000 »
— 4 % — — . . . . .	276,500 »	»	276,500 »	4 000 »	272,500 »
— 4 % Railways et Électricité.	4,673 500 »	»	4,673,500 »	49,000 »	4,624,500 »
— 4 % Tramways de Reims .	1,086,500 »	»	1,086,500 »	36,000 »	1,050,500 »
— privilégiées 4 % Tramways de Rostoff sur le Don . . .	2,139,500 »	»	2,139,500 »	51,500 »	2,088 000 »
— 4 1/2 % Tramways de Sa- ratow . . . . .	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
— 4 % Tramways de Tasch- kent . . . . .	974,000 »	»	974,000 »	12,000 »	962,000 »
— 4 % Tramways de Turin .	1,879,000 »	»	1,879,000 »	48,500 »	1,830,500 »
— 5 % — — . . . . .	83,500 »	»	83,500 »	9,500 »	74,000 »
— 4 % Chemins de fer secon- daires (janvier-juillet) . .	1,841,000 »	»	1,841,000 »	185,500 »	1,655,500 »
— 4 % — (mars-septembre).	3,843,500 »	»	3,843,500 »	80,000 »	3,763,500 »
— 5 % Tramways de Varsovie.	175,500 »	»	175,500 »	39,000 »	136,500 »
— 4 % Tramways des pro- vinces de Vérone et Vicence	1,070,000 »	»	1,070,000 »	»	1,070,000 »
— 4 % Tramways verviétois .	738,000 »	»	738,000 »	22,500 »	715,500 »
— 4 1/2 % Angleur . . . . .	234,500 »	»	234,500 »	34,500 »	200,000 »
— 4 % — . . . . .	857,500 »	»	857,500 »	44,500 »	813,000 »
— 6 % Baume et Marpent. . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 4 % Cockerill . . . . .	1,795,000 »	»	1,795,000 »	38,500 »	1,756,500 »
— 4 % Marcinelle-Couillet . .	2,000,000 »	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»
— 5 % Providence . . . . .	97,500 »	»	97,500 »	2,000 »	95,500 »
— 4 % — . . . . .	318,500 »	»	318,500 »	6,000 »	312,500 »
— 3 % Charbonnages belges.	1,080,000 »	»	1,080,000 »	10,000 »	1,070 000 »
A REPORTER . . . fr.	1,466,514,350 »	118,425,400 »	1,584,939,750 »	24,758,740 »	1,560,181,010 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1913.
REPORT. . . . . fr.	1.466,514,350 »	118,425,400 »	1.584,939,750 »	24,758,740 »	1,560,181,010 »
Obligations 4 1/2 % Charbon de La Louvière et Sars-Longchamps.	1,560,000 »	»	1,560,000 »	»	1,560,000 »
— 4 % Charbon de Marcinelle-Nord . . . . .	»	719,000 »	719,000 »	»	719,000 »
— 4 1/2 % Charbon du Poirier.	204,000 »	»	204,000 »	37,500 »	166,500 »
— 4 1/2 % Levant du Flénu .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 5 % Produits au Flénu . .	26,000 »	»	26,000 »	10,000 »	16,000 »
— 5 1/2 % Produits au Flénu.	795,000 »	»	795,000 »	75,000 »	720,000 »
— 4 % Vieille-Montagne . .	4,238,000 »	»	4,238,000 »	307,500 »	3,930,500 »
— 5 1/2 % Val-Saint-Lambert.	1,600,000 »	»	1,600,000 »	100,000 »	1,500,000 »
— 4 % Glaces nationales belges. . . . .	269,000 »	»	269,000 »	36,500 »	232,500 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode. . . . .	841,500 »	»	841,500 »	30,000 »	811,500 »
— 4 % Société anonyme de Merbes-le-Château. . .	402,000 »	»	402,000 »	10,000 »	392,000 »
— 5 % Quenast (1 <sup>re</sup> et 5 <sup>e</sup> séries).	57,000 »	»	57,000 »	31,000 »	26,000 »
— 5 % — 2 <sup>e</sup> série . . . . .	3,000 »	»	3,000 »	1,500 »	1,500 »
— 4 % Pap. de Saventhem (février-août) . . . . .	200,000 »	»	200,000 »	50,000 »	150,000 »
— 4 % Pap. de Saventhem (31 mars-30 septembre) .	75,000 »	»	75,000 »	25,000 »	50,000 »
— 4 % Union des Papeteries.	501,000 »	»	501,000 »	19,000 »	482,000 »
— 4 % Vedrin . . . . .	88,500 »	»	88,500 »	9,500 »	79,000 »
— 5 1/2 % Magasins généraux et Entrepôts libres d'Anvers (janvier-juillet) . .	850,000 »	»	850,000 »	850,000 »	»
— 4 % Ateliers de construction H. Bollinckx. . . . .	320,000 »	»	320,000 »	80,000 »	240,000 »
— 4 1/2 % Usines Roos, Geerickx et De Naeyer, à Alost . . . . .	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»	1,000,000 »
— 5 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits . . . . .	1,088,500 »	»	1,088,500 »	40,000 »	1,048,500 »
— 4 1/2 % Compagnie auxiliaire d'électricité . . . .	»	1,200,000 »	1,200,000 »	600,000 »	600,000 »
— 4 % Eclairage et Chauffage par le gaz (mai-nov.) . .	871,000 »	»	871,000 »	72,000 »	799,000 »
— 4 % — (mars-septembre).	3,780,500 »	»	3,780,500 »	72,500 »	3,708,000 »
A REPORTER. . . . . fr.	1,489,284,350 »	121,344,400 »	1,610,628,750 »	27,215,740 »	1,583,413,010 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1913.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1913.
Report. . . . . fr.	1,489,284,350 »	121,344,400 »	1,610,628,750 »	27,215,740 »	1,583,413,010 »
Obligations 4 % Société de gaz et d'électricité du Hainaut. . . . .	1,950,000 »	»	1,950,000 »	26,500 »	1,923,500 »
— 4 % Exploitation intercommunale de l'Industrie du gaz et de l'électricité. . . . .	962,500 »	»	962,500 »	16,000 »	946,500 »
— 4 1/2 % Eclairage électrique de Saint-Pétersbourg. . . . .	1,401,000 »	»	1,401,000 »	26,500 »	1,374,500 »
— 4 % Entreprises électriques. . . . .	2,701,500 »	1,000,000 »	3,701,500 »	84,500 »	3,617,000 »
— 4 1/2 % Electricité du bassin de Charleroi . . . . .	805,500 »	»	805,500 »	13,500 »	792,000 »
— 4 1/2 % Société d'électricité du Borinage. . . . .	483,000 »	»	483,000 »	9,000 »	474,000 »
— 4 % Compagnie électrique anversoise . . . . .	3,074,500 »	»	3,074,500 »	153,500 »	2,921,000 »
— 4 % Compagnie générale des conduites d'eau . . . . .	2,374,000 »	»	2,374,000 »	16,500 »	2,357,500 »
— 4 % Compagnie des eaux d'Utrecht . . . . .	361,000 »	»	361,000 »	10,000 »	351,000 »
— 4 1/2 % Société anonyme de Minoteries et d'éleveurs à grains . . . . .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	70,000 »	4,930,000 »
Bons de caisse 5 % — — . . . . .	»	1,100,000 »	1,100,000 »	250,000 »	850,000 »
Obligations 4 % Société financière de transports et d'entreprises industrielles. . . . .	3,022,000 »	»	3,022,000 »	71,500 »	2,950,500 »
— 4 % Usine de désargentation . . . . .	2,118,000 »	»	2,118,000 »	144,500 »	1,973,500 »
— 4 1/2 % Compagnie de carbonisation et de récupération de sous-produits (procédés Evence Coppée) . . . . .	»	4,750,000 »	4,750,000 »	»	4,750,000 »
Créances hypothécaires. . . . .	31,341,994 14	2,258,640 »	33,600,634 14	1,027,271 83	32,573,362 31
Prêts consentis aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières. . . . .	93,116,567 51	3,486,178 33	96,602,745 84	226,876 40	96,375,869 44
Prêts agricoles. . . . .	14,689,717 45	2,457,840 »	17,147,557 45	2,227,343 48	14,920,213 97
Annuités souscrites par les provinces et les communes . . . . .	15,365 20	»	15,365 20	10,682 88	4,682 32
Annuités dues par divers . . . . .	2,966,263 85	»	2,966,263 85	1,737,601 37	1,228,662 48
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc. . . . .	866,139 »	201,340 »	1,067,479 »	246,489 »	820,990 »
Dépôts de garantie (accidents du travail). . . . .	15,000 »	»	15,000 »	»	15,000 »
TOTAUX. . . . . fr.	1,656,548,397 15	136,598,398 33	1,793,146,795 48	33,584,004 96	1,759,562,790 52

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel  
de M. le Ministre des Finances.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1913, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration de connaissance de cet établissement.	
<b>A.</b>			
<b>Caisse des dépôts et consignations :</b>			
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	6,165,598 14	44,600 »	6,210,198 14
— 3 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	18,419,375 »	2,338,900 »	20,758,275 »
— 3 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	43,167,395 72	2,807,920 »	45,975,315 72
— 3 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	6,000,000 »	428,600 »	6,428,600 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités . . . . .	»	2,975 »	2,975 »
— 4 % — . . . . .	»	280 »	280 »
Actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.	»	12,500 »	12,500 »
	<b>73,752,368 86</b>	<b>5,635,775 »</b>	<b>79,388,143 86</b>
<b>B.</b>			
<b>Caisse de milice. — Levée de 1874 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	3,619 30	»	3,619 30
<b>C.</b>			
<b>Caisse de milice. — Levée de 1873 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	19,756 47	»	19,756 47
<b>D.</b>			
<b>Caisse de milice. — Levée de 1873 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	27,745 60	»	27,745 60
<b>E.</b>			
<b>Caisse de milice. — Levée de 1874 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	52,671 44	»	52,671 44

F.	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés A la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite :</b>			
Obligations 2 1/8 % belge . . . . .	18,411,000 »	1,688,900 »	20,099,900 »
— 5 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	126,000,000 »	5,690,900 »	131,690,900 »
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	669,481,000 »	9,170,550 »	678,651,550 »
— 5 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	103,000,000 »	815,800 »	103,815,800 »
Bons du Trésor 4 % . . . . .	»	35,000,000 »	35,000,000 »
— 4 3/4 % . . . . .	»	5,000,000 »	5,000,000 »
Obligations 4 1/8 % Caisse d'annuités . . . . .	»	125,200 »	125,200 »
— 4 % — — . . . . .	»	350,180 »	350,180 »
— 3 % — — . . . . .	»	19,017,800 »	19,017,800 »
— 2 1/2 % — — . . . . .	»	3,309,000 »	3,309,000 »
— 5 % Anvers-Gand . . . . .	»	449,000 »	449,000 »
Actions privilégiées 3 % Anvers-Gand . . . . .	»	337,500 »	337,500 »
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam . . . . .	»	5,374,000 »	5,374,000 »
— 3 % Eecloo-Gand . . . . .	»	563,500 »	563,500 »
— 3 % Est belge . . . . .	»	5,387,500 »	5,387,500 »
— 3 % Flandre occidentale . . . . .	»	4,569,500 »	4,569,500 »
Actions à revenu fixe 3 % Flandre occidentale . . . . .	»	2,246,300 »	2,246,300 »
Obligations 3 % Liège-Maestricht . . . . .	»	1,269,000 »	1,269,000 »
— 5 % Liégeois-Limbourgeois . . . . .	»	10,127,500 »	10,127,500 »
— 3 % Chemin de fer de Maeseyck . . . . .	»	465,500 »	465,500 »
— 3 % Sambre-et-Meuse . . . . .	»	709,500 »	709,500 »
— 4 % — — . . . . .	»	23,000 »	23,000 »
— 4 1/2 % — — . . . . .	»	607,000 »	607,000 »
— 4 1/8 % Crédit communal . . . . .	12,912,000 »	1,462,400 »	14,374,400 »
— 4 % — — . . . . .	»	500,000 »	500,000 »
— 3 % — — . . . . .	73,717,000 »	705,300 »	74,422,300 »
— 3 % — — 1861 . . . . .	»	151,400 »	151,400 »
— 3 % — — 1909 (remboursables en 35 ans) . . . . .	2,232,500 »	»	2,232,500 »
— 3 % — — 1910-1911 (rembours. en 35 ans) . . . . .	3,816,300 »	»	3,816,300 »
— 3 % — — 1910 (remboursables en 66 ans) . . . . .	9,846,400 »	»	9,846,400 »
— 3 % Vicinaux (janvier-juillet) . . . . .	»	21,971,300 »	21,971,300 »
— 3 % — (mai-novembre) . . . . .	»	22,137,000 »	22,137,000 »
— 2 1/8 % — . . . . .	»	3,883,200 »	3,883,200 »
<b>A REPORTER . . . . . fr.</b>	<b>1,019,416,200 »</b>	<b>163,307,730 »</b>	<b>1,182,723,930 »</b>

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	1,019,416,200 »	163 307,730 »	1,182,723,930 »
Obligations 3.60 % Province d'Anvers 1901 . . . . .	»	761,000 »	761,000 »
— 5 % — — 1891 . . . . .	»	437,500 »	437,500 »
— 2 1/2 % — — 1896 . . . . .	»	1,811,000 »	1,811,000 »
— 2 1/2 % Brabant . . . . .	»	5,922,000 »	5,922,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale . . . . .	»	1,807 500 »	1,807,500 »
— 4 1/2 % Province de Hainaut . . . . .	»	39,500 »	39,500 »
— 5 1/2 % — — . . . . .	»	2,273,000 »	2,273,000 »
— 2 1/2 % — de Liège 1894 . . . . .	»	673,000 »	673,000 »
— 3 % — de Namur 1886 . . . . .	»	27,500 »	27,500 »
— 3.60 % — — 1902 . . . . .	»	404,000 »	404,000 »
— 5 % Alost 1891 . . . . .	»	763,500 »	763,500 »
Bons au porteur 4.20 % Andenne 1912 . . . . .	»	210,000 »	210,000 »
Obligations 5 % Anderlecht 1904 . . . . .	»	956,000 »	956,000 »
— 3 1/2 % — 1907 . . . . .	»	972,500 »	972,500 »
— 3 1/2 % — 1909 . . . . .	»	4,012,500 »	4,012,500 »
Bons au porteur 3.70 % Anvers 1910 . . . . .	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 4.20 % Auvclais . . . . .	»	300,000 »	300,000 »
— 4.25 % Berchem (février-août) . . . . .	»	600,000 »	600,000 »
— 4.75 % — 1915 . . . . .	»	500,000 »	500,000 »
Obligation 2 1/2 % Binche 1894 . . . . .	»	595,000 »	595,000 »
— 3 % Blankenberghe 1885 . . . . .	»	102,500 »	102,500 »
— 3 % — 1895 . . . . .	»	28,000 »	28,000 »
— 5 % Borgerhout 1904 . . . . .	»	949,500 »	949,500 »
Bons au porteur 3.90 Borgerhout 1910 . . . . .	»	600,000 »	600,000 »
Obligations 2 1/2 % Bruges 1896 . . . . .	»	10,237,500 »	10,237,500 »
— 3 % Charleroi 1880 . . . . .	»	111,000 »	111,000 »
— 3 % — 1905 . . . . .	»	1,427,000 »	1,427,000 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897 . . . . .	»	883,500 »	883,500 »
— 3 % Dinant 1902 . . . . .	»	935,000 »	935,000 »
— 5 % Dison 1882 . . . . .	»	242,500 »	242,500 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896 . . . . .	»	1,488,000 »	1,488,000 »
— 3 % — 1902 . . . . .	»	1,217,000 »	1,217,000 »
— 3 % Forest 1898 . . . . .	»	393,200 »	393,200 »
A REPORTER. . . . . fr.	1,019,416,200 »	209,987,930 »	1,229,404,130 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	1,019,416,200 »	209,987,930 »	1,229,404,130 »
Obligations 3 % Forest 1905. . . . .	»	1,000,000 »	1,000,000 »
— 3 1/2 % — 1910. . . . .	»	1,735,500 »	1,735,500 »
— 3 % Gand 1902 . . . . .	»	9,856,000 »	9,856,000 »
Bons au porteur 3.85 % Gand 1910 . . . . .	»	7,000,000 »	7,000,000 »
— 4 % — 1913 . . . . .	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 4 1/2 % Herstal 1915 . . . . .	»	50,000 »	50,000 »
Obligations 3 % Ixelles 1880 . . . . .	»	223,000 »	223,000 »
— 3 % — 1894 . . . . .	»	1,106,000 »	1,106,000 »
— 2 1/2 % — 1895 . . . . .	»	1,570,000 »	1,570,000 »
— 3 % — 1897 . . . . .	»	956,500 »	956,500 »
— 3 % — 1902 . . . . .	»	573,000 »	573,000 »
— 3 1/2 % — 1910 . . . . .	»	2,027,500 »	2,027,500 »
— 3 % Laeken 1885 . . . . .	»	42,500 »	42,500 »
— 3 % — 1894 . . . . .	»	805,000 »	805,000 »
— 3 % — 1902 . . . . .	»	3,965,500 »	3,965,500 »
— 3 % — 1905 . . . . .	»	1,470,000 »	1,470,000 »
— 3 1/2 % — 1910 . . . . .	»	2,508,000 »	2,508,000 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1855 . . . . .	»	73,680 »	73,680 »
— 5 % — 1860 . . . . .	»	15,200 »	15,200 »
— 3 % Lodelinsart 1895 . . . . .	»	223,500 »	223,500 »
— 3 % Lokeren 1891 . . . . .	»	343,000 »	343,000 »
— 3 1/2 % Louvain 1910 . . . . .	»	5,091,500 »	5,091,500 »
— 3 % Malines 1885 . . . . .	»	80,000 »	80,000 »
Bons de caisse 4.20 % Menin 1915 . . . . .	»	90,000 »	90,000 »
Bons au porteur 4 1/2 % Merxem 1912 . . . . .	»	500,000 »	500,000 »
Obligations 3 % Middelkerke 1898 . . . . .	»	825,500 »	825,500 »
Bons au porteur 4.20 % Middelkerke 1912 . . . . .	»	500,000 »	500,000 »
Obligations 3 % Ville de Namur 1887 . . . . .	»	118,500 »	118,500 »
— 2 1/2 % — 1894 . . . . .	»	331,000 »	331,000 »
— 5 % — 1898 . . . . .	»	571,500 »	571,500 »
— 3 % — 1905 . . . . .	»	382,000 »	382,000 »
— 3 % — 1907 . . . . .	»	3,753,000 »	3,753,000 »
Bons au porteur 4 1/4 % Overpelt 1913 . . . . .	»	25,000 »	25,000 »
A REPORTER . . . . . fr.	1,019,416,200 »	262,799,810 »	1,282,216,010 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration de exercice de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	1,019,416,200 »	262,799,810 »	1,282,216,010 »
Obligations 2 1/2 % Roulers 1895 . . . . .	»	1,295,000 »	1,295,000 »
— 3 % Saint-Gilles 1882 . . . . .	»	166,000 »	166,000 »
— 3 % — 1893 . . . . .	»	67,000 »	67,000 »
— 3 % — 1894 . . . . .	»	657,500 »	657,500 »
— 3 % — 1895 . . . . .	»	66,000 »	66,000 »
— 5 % — 1897 . . . . .	»	1,273,000 »	1,273,000 »
— 3 % — 1902 (avril-octobre) . . . . .	»	2,013,000 »	2,013,000 »
— 3 % — 1902 (mars-septembre) . . . . .	»	517,000 »	517,000 »
— 3 % — 1902 (15 mai-15 novembre) . . . . .	»	5,977,000 »	5,977,000 »
— 3 90 % — 1909 . . . . .	»	1,000,000 »	1,000,000 »
Bons au porteur 4.25 % Saint-Gilles 1913 . . . . .	»	300,000 »	300,000 »
Obligations 3 % Saint-Josse-ten-Noode 1881 . . . . .	»	466,500 »	466,500 »
— 3 % — 1894 . . . . .	»	34,000 »	34,000 »
— 3 % — 1902 . . . . .	»	302,000 »	302,000 »
— 2 1/2 % Schaerbeek 1897 . . . . .	»	1,002,500 »	1,002,500 »
— 3 % — 1894 . . . . .	»	893,000 »	893,000 »
— 3 % — 1902 . . . . .	»	621,500 »	621,500 »
— 3 % — 1904 . . . . .	»	10,630,000 »	10,630,000 »
Bons au porteur 4.25 % Schaerbeek 1908 . . . . .	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 4.20 % — 1911-1912 . . . . .	»	10,000,000 »	10,000,000 »
— 4 1/2 % — 1913 . . . . .	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 4 1/4 % Saventhem 1913 . . . . .	»	140,000 »	140,000 »
Obligations 3 % Spa 1905 . . . . .	»	488,000 »	488,000 »
— 4 % Thuin . . . . .	»	12,500 »	12,500 »
— 3 % Turnhout 1899 . . . . .	»	365,000 »	365,000 »
— 3 % Verviers 1893 . . . . .	»	693,000 »	693,000 »
Bons au porteur 3.90 % Waterloo 1910 . . . . .	»	30,000 »	30,000 »
Obligations 3 % Watermael-Boitsfort . . . . .	»	1,039,000 »	1,039,000 »
Bons au porteur 3.90 % Watermael-Boitsfort . . . . .	»	300,000 »	300,000 »
Obligations 3 1/2 % Wemmel . . . . .	»	324,000 »	324,000 »
Bons au porteur 4.20 % Wenduync-sur-Mer 1912 . . . . .	»	500,000 »	500,000 »
Obligations 3.25 % Assurances générales . . . . .	»	8,000,000 »	8,000,000 »
— 3 1/2 % — — . . . . .	»	500,000 »	500,000 »
A REPORTER. . . . . fr.	1,019,416,200 »	322,494,310 »	1,341,910,510 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	1,019,416,200 »	322,494,310 »	1,341,910 510 »
Obligations 3 1/2 % Banque belge de chemins de fer . . . . .	»	2,471,500 »	2,471,500 »
— 3.20 % Crédit foncier . . . . .	»	1,250,000 »	1,250,000 »
— 3 1/2 % — . . . . .	»	2,700,000 »	2,700,000 »
— 3.60 % — . . . . .	»	2,550,000 »	2,550,000 »
— 3.70 % — . . . . .	»	3,050,000 »	3,050,000 »
— 4 % — . . . . .	»	750,000 »	750,000 »
— 5 % Crédit foncier Sud-américain . . . . .	»	3,000,000 »	3,000,000 »
— 3 % Galeries Saint-Hubert . . . . .	»	197,000 »	197,000 »
— 5 % Banque belge de prêts fonciers. . . . .	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 4 % Banque belge pour l'Étranger (anc. sino-belge). . . . .	»	3,000,000 »	3,000,000 »
— 3 1/2 % Société générale de Belgique. . . . .	»	5,518,500 »	5,518,500 »
— 4 % — — . . . . .	»	800,000 »	800,000 »
— 4 % Société hypothécaire belge-américaine . . . . .	»	6,100,000 »	6,100,000 »
— 3 % Braine-le-Comté à Gand . . . . .	»	2,087,500 »	2,087,500 »
Actions privilégiées 3 % Bruxelles-Lille-Calais . . . . .	»	2,209,500 »	2,209,500 »
Obligations 3 1/2 % Charleroi-frontière . . . . .	»	507,000 »	507,000 »
— 4 % Chemins de fer au Brésil . . . . .	»	7,221,000 »	7,221,000 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	»	1,675,000 »	1,675,000 »
— 4 % — — . . . . .	»	7,844,500 »	7,844,500 »
— 5 % — — . . . . .	»	8,918,500 »	8,918,500 »
Actions 5 % Haut et Bas-Flénu . . . . .	»	12,000 »	12,000 »
Actions de capital 6 % Haut et Bas-Flénu . . . . .	»	11,000 »	11,000 »
Obligations 3 % Liégeois-Namurois . . . . .	»	7,021,500 »	7,021,500 »
Actions Liégeois-Namurois . . . . .	»	17,090,500 »	17,090,500 »
Obligations 3 % Malines-Terneuzen . . . . .	»	1,703,000 »	1,703,000 »
— 3 % Mons-Hautmont . . . . .	»	909,500 »	909,500 »
Actions à revenu fixe 8 % Mons-Hautmont . . . . .	»	1,314,000 »	1,314,000 »
Obligations 3 % Namur-Liège (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> séries) . . . . .	»	8,499,000 »	8,499,000 »
— 3 % Nord belge . . . . .	»	6,016,000 »	6,016,000 »
— 3 % Nord de la Belgique . . . . .	»	6,578 000 »	6,578,000 »
— 3.60 % Chemins de fer réunis . . . . .	»	3,216,000 »	3,216,000 »
— 4 1/2 % Sud-ouest brésiliens . . . . .	»	1,750,000 »	1,750,000 »
A REPORTER. . . . . fr	1,019,416,200 »	443,464,810 »	1,462,881,010 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du SOUS-SECRÉTAIRE de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	1,019,416,200 »	443,464,810 »	1,462,881,010 »
Actions privilégiées 5 % Tournai-Jurbise . . . . .	»	2,583,500 »	2,583,500 »
Obligations 4 % Entreprise générale de travaux . . . . .	»	928,000 »	928,000 »
— 4 1/2 % Tramways d'Agram . . . . .	»	575,000 »	575,000 »
— 4 % — d'Anvers . . . . .	»	6,177,500 »	6,177,500 »
— 4 % — de Barcelone . . . . .	»	4,540,500 »	4,540,500 »
— 4 % — de Bologne. . . . .	»	922,000 »	922,000 »
— 3 % — bruxellois . . . . .	»	10,509,000 »	10,509,000 »
— 3.60 % — — . . . . .	»	8,718,500 »	8,718,500 »
— 4 % — — . . . . .	»	3,270,000 »	3,270,000 »
Bons 6 % Tramways de Buenos-Ayres. . . . .	»	3,000,000 »	3,000,000 »
Obligations 4 % Tramways du Caire . . . . .	»	4,222,500 »	4,222,500 »
— 4 % Chemins de fer économiques 1909 (janv -juil )	»	932,500 »	932,500 »
— 4 % — — 1900-1907 (juin-déc.)	»	2,431,500 »	2,431,500 »
— 4 % Tramways électriques en Espagne . . . . .	»	2,972,000 »	2,972,000 »
— 4 1/2 % Société générale de Tramways et d'ap- plications d'électricité . . . . .	»	2,895,500 »	2,895,500 »
— 4 % Tramways florentins . . . . .	»	2,800,500 »	2,800,500 »
— 4 % — liégeois. . . . .	»	358,500 »	358,500 »
— 4 % — de Lille . . . . .	»	1,262,000 »	1,262,000 »
— 4 % — de Livourne . . . . .	»	2,520,000 »	2,520,000 »
— 4 % Compagnie mutuelle de Tramways . . . . .	»	951,500 »	951,500 »
— 5 % Tramways napolitains . . . . .	»	1,178,000 »	1,178,000 »
— 4 % — — . . . . .	»	1,612,000 »	1,612,000 »
— 4 1/2 % — d'Odessa (juin-décembre) . . . . .	»	755,000 »	755,000 »
— 4 1/2 % — — (janvier-juillet) . . . . .	»	3,560,000 »	3,560,000 »
— 5 1/2 % — piémontais . . . . .	»	1,088,500 »	1,088,500 »
— 4 % — — . . . . .	»	616,500 »	616,500 »
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples . . . . .	»	929,000 »	929,000 »
— 4 % — — . . . . .	»	272,500 »	272,500 »
— 4 % — de Reims . . . . .	»	1,050,500 »	1,050,500 »
— 4 % Railways et Électricité . . . . .	»	4,624,500 »	4,624,500 »
— 4 % Tramways de Rostoff sur le Don . . . . .	»	2,088,000 »	2,088,000 »
— 4 1/2 % Tramways et éclairage de Saratow . . . . .	»	500,000 »	500,000 »
A REPORTER. . . . . fr.	1,019,416,200 »	524,309,810 »	1,543,726,010 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration de convoisance de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr	1,019,416,200 »	524,309,810 »	1,543,726,010 »
Obligations 4 % Tramways de Tashkent. . . . .	»	962,000 »	962,000 »
— 4 % — de Turin . . . . .	»	1,830,500 »	1,830,500 »
— 5 % — — . . . . .	»	74,000 »	74,000 »
— 4 % Chemins de fer secondaires (janvier-juillet)	»	1,655,500 »	1,655,500 »
— 4 % — — (mars-sept.) . . . . .	»	3,763,500 »	3,763,500 »
— 5 % Tramways de Varsovie . . . . .	»	136,500 »	136,500 »
— 4 % — des provinces de Vérone et Vicence . . . . .	»	1,070,000 »	1,070,000 »
— 4 % — verviétois . . . . .	»	715,500 »	715,500 »
— 4 ½ % Angleur . . . . .	»	200,000 »	200,000 »
— 4 % — . . . . .	»	813,000 »	813,000 »
— 6 % Baume et Marpent . . . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 4 % J. Cockerill. . . . .	»	1,756,500 »	1,756,500 »
— 5 % Providence . . . . .	»	95,500 »	95,500 »
— 4 % — . . . . .	»	312,500 »	312,500 »
— 5 % Charbonnages belges. . . . .	»	1,070,000 »	1,070,000 »
— 4 ½ % Charbonnages de La Louvière et Sars- Longchamps . . . . .	»	1,560,000 »	1,560,000 »
— 4 % Charbonnage de Marcinelle-Nord. . . . .	»	719,000 »	719,000 »
— 4 ½ % — du Poirier. . . . .	»	166,500 »	166,500 »
— 4 ½ % Levant du Flénu . . . . .	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 5 % Produits au Flénu. . . . .	»	16,000 »	16,000 »
— 3 ½ % — . . . . .	»	720,000 »	720,000 »
— 4 % Vieille-Montagne . . . . .	»	3,930,500 »	3,930,500 »
— 3 ½ % Cristalleries du Val-Saint-Lambert . . . . .	»	1,500,000 »	1,500,000 »
— 4 % Glaces nationales belges. . . . .	»	232,500 »	232,500 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode . . . . .	»	811,500 »	811,500 »
— 4 % Merbes-le-Château. . . . .	»	392,000 »	392,000 »
— 3 % Quenast (1 <sup>re</sup> et 3 <sup>e</sup> séries). . . . .	»	26,000 »	26,000 »
— 3 % — (2 <sup>e</sup> série). . . . .	»	1,500 »	1,500 »
— 4 % Papeteries de Saventhem (février-août) . . . . .	»	150,000 »	150,000 »
— 4 % — — (31 mars-30 sept.). . . . .	»	50,000 »	50,000 »
— 4 % Union des Papeteries . . . . .	»	482,000 »	482,000 »
— 4 % Vedrin . . . . .	»	79,000 »	79,000 »
A REPORTER. . . . . fr	1,019,416,200 »	556,601,310 »	1,576,017,510 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du nouveau de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	1,019,416,200 »	556,601,310 »	1,576,017,510 »
Obligations 4 % Ateliers de construction H. Bollinckx . . . . .	»	240,000 »	240,000 »
— 4 1/2 % Usines Roos, Geerinckx et De Naeyer, à Alost . . . . .	»	1,000,000 »	1,000,000 »
— 3 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits . . . . .	»	1,048,500 »	1,048,500 »
— 4 1/2 % Compagnie auxiliaire d'électricité . . . . .	»	600,000 »	600,000 »
— 4 % Eclairage et chauffage par le gaz (mai-novembre) . . . . .	»	799,000 »	799,000 »
— 4 % — (mars-septembre) . . . . .	»	3,708,000 »	3,708,000 »
— 4 % Société de gaz et d'électricité du Hainaut . . . . .	»	1,923,500 »	1,923,500 »
— 4 % Société centrale pour l'exploitation intercommunale de l'industrie du gaz et de l'électricité . . . . .	»	946,500 »	946,500 »
— 4 % Eclairage électrique de Saint-Petersbourg . . . . .	»	1,374,500 »	1,374,500 »
— 4 % Société générale belge d'entreprises électriques . . . . .	»	3,617,000 »	3,617,000 »
— 4 1/2 % Electricité du bassin de Charleroi . . . . .	»	792,000 »	792,000 »
— 4 1/2 % Société d'électricité du Borinage . . . . .	»	474,000 »	474,000 »
— 4 % Compagnie électrique anversoise . . . . .	»	2,921,000 »	2,921,000 »
— 4 % Compagnie générale des conduites d'eau . . . . .	»	2,357,500 »	2,357,500 »
— 4 % Compagnie des eaux d'Utrecht . . . . .	»	351,000 »	351,000 »
— 4 1/2 % Société anonyme de Minoteries et d'éleveurs à grains . . . . .	»	4,930,000 »	4,930,000 »
Bons de caisse 5 % — — — . . . . .	»	850,000 »	850,000 »
Obligations 4 % Société financière de transports et d'entreprises industrielles . . . . .	»	2,950,500 »	2,950,500 »
— 4 % Usine de désargentation . . . . .	»	1,973,500 »	1,973,500 »
— 4 1/2 % Compagnie de carbonisation et de récupération de sous-produits (procédés Evence Coppée) . . . . .	»	4,750,000 »	4,750,000 »
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc. . . . .	»	820,990 »	820,990 »
Dépôts de garantie (accidents du travail) . . . . .	»	15,000 »	15,000 »
	1,019,416,200 »	595,043,800 »	1,614,460,000 »

## G

## Fonds de provision monétaire :

Titres 5 % belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	4,000,000 »	1,226,300 »	5,226,300 »
— 3 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	4,500,000 »	2,495,900 »	6,995,900 »
— 3 % — (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	2,000,000 »	936,600 »	2,936,600 »
	10,500,000 »	4,658,800 »	15,158,800 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du SOUVERAIN de cet établissement.	
<b>H</b>			
<b>Caisse d'amortissement :</b>			
Titres 5 % belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	»	1,496,400 »	1,496,400 »
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	»	2,483,000 »	2,483,000 »
— 5 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	»	304,800 »	304,800 »
	»	4,284,200 »	4,284,200 »

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1913, en conformité de l'article 45 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1912, ainsi que le Journal de l'année 1913, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 4 avril 1914.

(Signé) BOURGEOIS.  
MESENS.  
DUPRET.  
VAN DER REST.

